DOCUMENT : 850-073/011

40TH ANNUAL PREMIERS' CONFERENCE

Report No. 4
Progress Report to the Premiers
August 1999

Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal

QUÉBEC (Quebec)
August 9-11, 1999

100-07331/

Report No.4

Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal

Progress Report to Premiers

August 1999

Membership of the Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal

Saskatchewan	Honourable Bernhard H. Wiens (Chair) Minister of Intergovernmental and Aboriginal Affairs
Alberta	Honourable Shirley McClellan Minister of International and Intergovernmental Relations
British Columbia	Honourable Andrew Petter Minister of Intergovernmental Relations
Manitoba	Honourable Bonnie Mitchelson Minister of Family Services
New Brunswick	Honourable Elvy Robichaud Minister of Education
Newfoundland	Honourable Joan Marie Aylward Minister of Health and Community Services
Northwest Territories	Honourable Floyd Roland Deputy Premier and Lead Minister on Social Policy Renewal
Nova Scotia	Honourable Francene J. Cosman Minister of Community Services
Nunavut	Honourable Ed Picco Minister of Health and Social Services
Ontario	Honourable Norman W. Sterling Minister of Intergovernmental Affairs
Prince Edward Island	Honourable Mildred A. Dover Minister of Health and Social Services
Yukon	Honourable David Sloan Minister of Health and Social Services

TABLE OF CONTENTS

	Page
Summary	i
Introduction	1
Social Union Framework	2
National Children's Agenda	3
National Child Benefit	4
Health	5
Benefits and Services for Persons with Disabilities	6
Labour Market Matters	7
Education	10
Aboriginal Affairs	12
Status of Women	13
Housing	14
Finance and Fiscal issues	15

Report No. 4

Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal

Progress Report to Premiers

Summary

August 1999

PROVINCIAL/TERRITORIAL COUNCIL ON SOCIAL POLICY RENEWAL

REPORT TO PREMIERS, NO. 4

PREMIERS' DIRECTION	PROGRESS/STATUS	RECOMMENDATION/NEXT STEPS
SOCIAL UNION FRAMEWORK At the 1998 Annual Premiers' Conference, Premiers directed the Council to work with its federal colleagues to complete a draft Framework Agreement.	Ministers responsible for negotiating a Framework Agreement for the Social Union held P/T and F/P/T negotiating meetings in September and October 1998 and twice in January of 1999. The Prime Minister called a First Ministers Meeting on the Framework Agreement for February 4, 1999, at which time First Ministers, with the exception of the Premier of Quebec, signed the Social Union Framework Agreement. The Council will be communicating within their jurisdictions, and through the F/P/T Council Co-chairs on the implementation of the agreement.	That the Council complete its implementation plans, including its work on providing direction on reporting required under the Agreement.
NATIONAL CHILDREN'S AGENDA Premiers reaffirmed their commitment to "fast track" the NCA, and encouraged the Council to complete the discussion document and develop options to engage the public in developing a shared vision for enhancing the well-being of Canada's children. Premiers affirmed the importance of determining best practices, and monitoring results.	On May 7,1999, the F/P/T Council on Social Policy launched a public dialogue on the NCA and released two discussion papers: *Developing A Shared Vision*, and *Measuring Child Well-being and Monitoring Progress*. Five "roundtable" meetings and focus groups have been held and a separate process, managed by the five national Aboriginal organizations, is planned. Discussions on measuring and monitoring progress will occur in September. Outcomes from the dialogue process and recommendations on next steps will be provided to the F/P/T Council this fall.	That Premiers reaffirm their commitment to the National Children's Agenda and endorse the commitment in the consultation document to incorporate the views of Canadians into a vision and to report back, so that the vision can guide efforts to improve the lives of Canada's children.
NATIONAL CHILD BENEFIT Premiers acknowledged the positive, co-operative work of governments regarding the National Child Benefit, and continued to call for a full investment in the NCB by the year 2000, with no unilateral federal changes to the program. Premiers reaffirmed their collective commitment to fully reinvest provincial savings to programs in support of low-income families with children. Premiers supported the Social Services Ministers' approach to governance and accountability.	The first phase of the National Child Benefit was implemented in July 1998, and benefit levels were increased in July 1999. The total federal funding commitment is $1.7B annually. Provinces, Territories and First Nations have invested an estimated $305M under the NCB in programs and services to the end of 1998/99. On May 14, 1999, Ministers of Social Services released the *National Child Benefit Progress Report: 1999*. Progress has been made toward reducing overlap and duplication by harmonizing program objectives and benefits, and simplifying program administration. Officials are exploring future steps in the development of the NCB initiative, and will prepare a report for the Ministers' meeting in October.	That Premiers reiterate their commitment to full implementation of the NCB, at an annual benefit level that is sufficient to remove children from the social assistance system (estimated at about $2500 per child), and call on the federal government to make the necessary funding commitment in its year 2000 Budget.

Note: While sharing essentially the same concerns, the Government of Quebec does not intend to adhere to the federal/provincial/territorial approach or the provincial/territorial approach to social policies. Furthermore, Quebec did not sign the Social Union Framework Agreement. Consequently, any reference to joint federal/provincial/territorial positions or provincial/territorial positions in this document do not include the Government of Quebec.

PREMIERS' DIRECTION	PROGRESS/STATUS	RECOMMENDATION/NEXT STEPS
HEALTH Premiers called on the federal government to restore funding through existing fiscal arrangements, including the CHST and the Equalization program, in support of current health care, education, and social programs, before any new federal programs are introduced. Premiers supported continued work by Health Ministers on: delineating roles and responsibilities; physician services; pharmaceutical issues; and joint strategic directions and priority setting.	At their September 1998 meeting, F/P/T Ministers of Health agreed on: establishing future directions and priorities; establishing the Canadian Blood Services agency; the status report on the National Children's Agenda; and recommendations of the Working Groups on Pharmaceutical Issues, Physicians Services, Scope of the Health System, and Roles and Responsibilities. Future directions include: maintaining a financially sustainable, publicly funded Canadian health care system; supporting high quality integrated acute, continuing and community-based health services; implementing population approaches to improve the health of Canadians; promoting the development and effective use of information, research technology, and planning and reporting systems; and collaborating in areas such as health human resource planning, best services practices, research, evaluation, primary care reform, and public health policy. Priorities include: health human resources, home care/continuing care, pharmaceutical issues, Aboriginal health, children, public health protection, and infrastructure. The Annual Conference of Health Ministers is scheduled for September 15-17, 1999, in Prince Edward Island.	That Premiers endorse the work of P/T Health Ministers, and call on the federal Health Minister to work with P/T Health Ministers on key priorities, including full CHST restoration and clarification of roles and responsibilities.
BENEFITS AND SERVICES FOR PERSONS WITH DISABILITIES Premiers encouraged Social Services Ministers to complete plans to work with other government sectors, disabilities organizations and other segments of the public, in developing a national consensus on disabilities issues. Premiers also supported plans for the public release of the discussion paper, *In Unison: A Canadian Approach to Disability Issues – A Vision Paper*.	In October 1998, Social Services Ministers released the *In Unison* paper, which outlines a shared vision and policy framework to guide future reform in the area of disabilities. Work continues on the development of an accountability framework, including a consultation process with stakeholders, tentatively scheduled for early fall, 1999. Work is also continuing on the use of "disability lenses" to assess programs and services, and on a "disability links" website to house information on all government programs for persons with disabilities. The federal government, without consultation, released a strategy document in July. The implications of the federal document are being assessed.	That Premiers endorse the work of Social Services Ministers on disabilities issues and in advancing the objectives outlined in the *In Unison* paper, and call on the federal government to work more cooperatively with provinces and territories, and refrain from making unilateral announcements that impact on areas of P/T jurisdiction.

PREMIERS' DIRECTION	PROGRESS/STATUS	RECOMMENDATION/NEXT STEPS
LABOUR MARKET MATTERS Premiers called on the federal government to: 1) reduce EI premiums to previous levels; 2) eliminate premiums for youth; 3) provide additional benefits for seasonal workers; 4) work with provinces and territories on a seasonal workers strategy, measures for older workers, and northern relocation assistance; and 5) provide full-cost recovery for training EI recipients. Premiers stressed the need for committed urgent action on youth employment, and asked Ministers to continue their work on youth employment and LMDAs, and to report progress for the 1999 APC. Through SUFA, First Ministers (except Quebec) committed to ensure full compliance with AIT labour mobility obligations by July 1, 2001.	F/P/T Labour Market Ministers released the "First Annual Profile of Youth in the Labour Market" in July 1999, and have begun to implement three multilateral initiatives on youth employment. F/P/T Ministers are reviewing the funding formula for EI Part II allocations. P/T officials have developed a paper, "The Adequacy of Benefits for Low Income Seasonal Workers" for review by Ministers, although federal officials have declined to work on this initiative. In July 1999, F/P/T Ministers released, "Skills Adjustment: A Discussion Paper", to examine skills shortages in Canada, and possible policy responses. Provinces/territories, and the federal government, are working with regulated occupations toward implementation of the labour mobility provisions under the AIT.	That Premiers task their Ministers to: (1) Continue working with Ottawa in implementing the Youth Employment Strategy, and continue to report progress to Premiers; (2) Expedite their work on EI policy options, including a Seasonal Workers Strategy, that would assist and increase benefits to seasonal workers, for discussion with the federal government; (3) Continue to work with the federal government to explore policy options to facilitate skills development and adjustment; (4) Continue to review with the federal government options for developing a new P/T allocation formula for EI Part II; (5) Continue to work with the federal government, other P/T ministries, and regulated occupations to ensure that full compliance with the labour mobility obligations of the Agreement on Internal Trade is achieved by July 2001.
EDUCATION Premiers expressed serious concern with the unilateral introduction of the Millennium Scholarship Fund, and called on the federal government to work with provinces and territories to address common provincial/territorial concerns with the Fund, and to integrate these scholarships with student financial assistance programs. Premiers asked the Council of Ministers of Education to examine the potential for common approaches to the federal government regarding harmonization of student financial assistance/debt reduction measures, and to report progress for the 1999 Annual Premiers' Conference.	CMEC released the *Report on Public Expectations of Post-secondary Education in Canada* in February 1999. The Report: states the desired outcomes of post-secondary education; supplies a framework for accountability; and provides a basis for pan-Canadian discussion and action. Restoration of CHST transfers to 1994-95 levels is a priority if the objectives outlined in the CMEC Expectations Report are to be achieved. A number of jurisdictions have signed Canada Millennium Scholarship agreements and accommodated the scholarships into their provincial student financial assistance programs. Bilateral discussions are continuing to harmonize federal and P/T student assistance programs. CMEC will review the Joint Declaration of Ministers in Education and Post-Secondary Education. Other priorities include: Aboriginal educational issues; K-12 pan-Canadian curriculum efforts; publishing indicators for the Canadian education systems; collaboration on copyright issues; the pan-Canadian Research Agenda; and exploring closer links to the work of the Labour Market Ministers.	That Premiers endorse: continued P/T pursuit of full CHST restoration; harmonization of student assistance programs; and the *Report on Public Expectations of Post-secondary Education* and ongoing work in advancing this work. It is also recommended that Premiers encourage CMEC collaboration with the P/T Council on Social Policy Renewal and endorse their Education Ministers' review of the Joint Declaration of Ministers in Education and Post-Secondary Education.

PREMIERS' DIRECTION	PROGRESS/STATUS	RECOMMENDATION/NEXT STEPS
ABORIGINAL AFFAIRS Premiers reiterated their interest in the development of a comprehensive approach to ensure the federal government meets its constitutional and fiduciary obligations to Aboriginal peoples; and directed Ministers of Aboriginal Affairs, in consultation with Aboriginal leaders, to develop a consensus on this approach, in advance of the next meeting with the federal Minister. Premiers asked that Ministers responsible for Aboriginal Affairs: develop recommendations on the nature, structure, and priorities of an ongoing process for consultation among themselves, and with Aboriginal Leaders and the federal government; and work with national Aboriginal organizations, the federal government and Labour Market Ministers in the development of a National Aboriginal Youth Strategy.	Aboriginal Affairs Ministers and Aboriginal Leaders are developing recommendations on the nature, structure and priorities of an ongoing process, and are expediting work on a National Aboriginal Youth Strategy. One of the components of the strategy will involve linkages to other processes such as the Forum of Labour Market Ministers and the development of a Youth Employment Strategy. At the meeting of Premiers and National Aboriginal Leaders on March 22, 1999, Premiers (except Quebec) and Aboriginal Leaders agreed that the national Aboriginal organizations would be engaged in the implementation of the Social Union Framework Agreement wherever such implementation has implications for Aboriginal people, conditional upon federal agreement. A meeting of Ministers responsible for Aboriginal Affairs and Leaders of the national Aboriginal organizations is anticipated in late fall, to review the proposed National Aboriginal Youth Strategy developed by the F/P/T/A Working Group. In addition, commitment exists to convene a meeting of the F/P/T Council for Social Policy Renewal; Ministers of Aboriginal Affairs and national Aboriginal Leaders to begin the work of involving national Aboriginal organizations in the implementation of the Social Union Framework Agreement.	That Premiers: 1) acknowledge the efforts of Aboriginal Affairs Ministers toward the development of an ongoing process for consultations with Aboriginal Leaders and the federal government; 2) acknowledge the work of Aboriginal Affairs Ministers in collaborating on the National Aboriginal Youth Strategy, and request that Aboriginal Affairs Ministers and Labour Market Ministers ensure that the Aboriginal Youth Strategy is coordinated with the Youth Employment Strategy; 3) urge Aboriginal Affairs Ministers and Council Ministers to move ahead with planning for a joint meeting with national Aboriginal Leaders, which would include the federal government; and 4) call on the federal government to honour its fiduciary and constitutional responsibilities for Aboriginal peoples, particularly with respect to ensuring comparable levels of social programs for Aboriginal Canadians, ensure Aboriginal Canadians are able to participate fully in Canada's social and economic life, and address barriers to the mobility of Aboriginal Canadians.
STATUS OF WOMEN Premiers reiterated their commitment to gender inclusive analysis in social policy renewal, and encouraged the Sector Councils to integrate this approach into their work.	The F/P/T Status of Women Ministers are refining the application of *Economic Gender Equity Indicators* to specific policy questions. Ministers are working with population health officials on the need to integrate gender considerations in population health measurement, and with Ministers Responsible for Seniors on the need for research on the implementation of social and economic policies on the long term health and well being of women.	That Premiers reiterate the importance of assessing the impacts of policy reform for women; and that Premiers encourage Sector Councils to continue undertaking gender based analysis, using available analysis tools and Status of Women resources, and report on their findings.

PREMIERS' DIRECTION	PROGRESS/STATUS	RECOMMENDATION/NEXT STEPS
HOUSING Premiers asked that Ministers Responsible for Social Housing discuss options to address the issue of long-term funding.	Agreements with the federal government for provinces and territories to take over management of existing federal social housing have been concluded by Saskatchewan, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Northwest Territories, Manitoba, Yukon and Nunavut. NWT will be signing a revised agreement in the near future. On July 28, 1999 Ministers agreed to create a Provincial/Territorial Housing Ministers forum to highlight the importance of, and to share information on cross-jurisdictional housing issues. There has been no inter-jurisdictional forum for housing issues since 1994, although the annual meetings of the Ministers Responsible for Local Government have included housing issues. It is hoped that, as Ministers work to develop strategies on housing issues through the forum, there will be an opportunity to involve the federal government in finding solutions to address concerns such as homelessness, affordable housing, and housing in rural and remote areas.	That Premiers continue to support the ongoing work of Housing Ministers.
FINANCE AND FISCAL ISSUES Premiers encouraged Finance Ministers to continue constructive efforts toward reform of fiscal arrangements. Premiers reiterated their call for the federal government to restore funding through existing fiscal arrangements, including the CHST and the Equalization program, in support of current health care, education, and social programs, before any new federal programs are introduced. Premiers called for the Prime Minister to commit the federal Finance Minister to work with P/T Finance Ministers to resolve fiscal arrangement issues.	In the fall of 1998, P/T Finance Ministers developed a paper, *Federal Re-Investment in Canada's Health Care System* that called on the federal government to join in the P/T consensus that: 1) health care is the number one priority; 2) the federal government should immediately re-invest in Canada's health care system through the CHST; 3) other federal fiscal policies not undo any federal re-investment in Canada's health care system; 4) adequate funding for health care requires a satisfactory escalator for CHST cash; and 5) a mechanism for CHST review should be established. The federal government has committed to a partial restoration of the CHST through an $11.5B funding increase over the next five years, for provinces to use for health care. Allocation of the CHST will be based on an equal per capita total entitlement by 2001/2002. P/T Finance Ministers expect to continue their discussions with the federal Minister concerning further steps toward constructing a more adequate transfer system.	That Premiers support the continuing efforts of P/T Finance Ministers to work with the Federal Finance Minister to reform fiscal transfer arrangements. That Premiers ask Finance Ministers to work with the P/T Council on Social Policy Renewal in the development of a strategy on redesign of financial arrangements to ensure P/T governments have adequate resources to carry out their responsibilities, especially in the funding of social programs.

PROVINCIAL/TERRITORIAL COUNCIL ON SOCIAL POLICY RENEWAL
PROGRESS REPORT TO PREMIERS No. 4 - AUGUST 1999

INTRODUCTION

Following from the decisions and directives of the 1995 Annual Premiers' Conference, provincial and territorial governments have provided sustained leadership and co-ordination to the social policy renewal process. Provincial leadership of the social policy renewal initiative was facilitated through the Ministerial Council on Social Policy Reform and Renewal in 1995, and has continued, from 1996, through its successor, the Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal. Provinces and Territories have developed the principles and framework for the social policy renewal agenda, identified objectives and priorities, co-ordinated the involvement of provincial/territorial sector councils, and ensured appropriate reporting and communication with Premiers.

Both the Provincial/Territorial Council, chaired by the Honourable Bernhard H. Wiens, and the Federal/Provincial/Territorial Council, co-chaired by Minister Wiens and the Honourable Pierre Pettigrew, have met a number of times over the last year. During this time, the work of the Council was largely focused on the negotiation of the Framework Agreement on Canada's Social Union, and advancing development of the National Children's Agenda. Progress on both of these initiatives is detailed below.

Over the next year, social policy renewal will focus on those initiatives that are currently underway and have been previously identified as priorities by Premiers. These initiatives include:

- Implementation of the Social Union Framework Agreement;
- Continued redesign of fiscal arrangements to ensure provincial/territorial governments have adequate resources to carry out their responsibilities, especially the funding of social programs;
- Full implementation of the National Child Benefit;
- Consultations on a National Children's Agenda;
- Further work on issues related to persons with disabilities;
- Further development of joint initiatives to improve the health system;
- Harmonization of student loan programs and coordinated initiatives to address the student debt issue;
- Consultation on, and coordination of youth employment and employability initiatives;
- Consultation with national and provincial Aboriginal organizations regarding social policy priorities and approaches.

This Progress Report reviews and evaluates the social policy renewal initiatives currently being implemented, and proposes approaches and recommendations for further social policy development.

Note: While sharing essentially the same concerns, the Government of Quebec does not intend to adhere to the federal/provincial/territorial approach or the provincial/territorial approach to social policies. Furthermore, Quebec did not sign the Social Union Framework Agreement. Consequently, any reference to joint federal/provincial/territorial positions or provincial/territorial positions in this document do not include the Government of Quebec.

SOCIAL UNION FRAMEWORK

Premiers' Direction - At the1998 Annual Premiers' Conference, Premiers directed the Council to work with its federal colleagues to complete a draft Framework Agreement.

Progress - Ministers responsible for negotiating a Framework Agreement for the Social Union held provincial/territorial and federal/provincial/territorial negotiating meetings in September and October 1998 and twice in January 1999. Subsequently, the Prime Minister called a First Ministers' Meeting for February 4, 1999 on the Framework Agreement. At their meeting, First Ministers, with the exception of the Premier of Quebec, signed the Agreement entitled *A Framework to Improve the Social Union for Canadians*.

The Agreement includes:

- Social policy principles expressing the values of Canadians;
- Measures to ensure social programs support the mobility of Canadians;
- Commitments to strengthen the transparency and accountability of each government to its constituents;
- Commitments to improved partnerships between governments through joint planning and collaboration, and reciprocal notice and consultation measures;
- A collaborative approach for the exercise of the federal spending power;
- A process for avoiding and resolving disputes between governments;
- Provision for a comprehensive review of the Agreement and its implementation and making appropriate adjustments, by the end of the third year.

On March 22, 1999, Premiers met with leaders of five national Aboriginal organizations and discussed the Social Union Framework Agreement. Premiers and National Aboriginal Leaders agreed to develop a roadmap for the three year review called for in the Framework Agreement that should be inclusive, start early, and include consideration of proposals by Aboriginal organizations to strengthen their involvement in the Social Union process. These agreements are conditional upon federal government agreement. It was also agreed that a meeting of the Federal/Provincial/Territorial Council for Social Policy Renewal, supplemented by Ministers of Aboriginal Affairs and National Aboriginal Leaders, be convened to start this work.

Next Steps – Council Ministers will be communicating within their jurisdictions, and through the F/P/T Co-Chairs on the implementation of the Agreement. The Council will also provide direction on reporting required under the Agreement on residency-based policies and practices, intergovernmental disputes and their resolution, and progress on commitments under the Agreement.

Recommendations - The Council recommends that it complete its implementation plans, including its work on providing direction on reporting required under the Agreement.

NATIONAL CHILDREN'S AGENDA

Premiers' Direction - Premiers reaffirmed their commitment to "fast track" the NCA, and encouraged the Council to advance the NCA by completing the discussion document and developing options to engage the public in developing a shared vision for enhancing the well-being of Canada's children. Premiers affirmed the importance of determining best practices, and monitoring results.

Progress - Since the 1998 Annual Premiers' Conference significant progress has been made on the National Children's Agenda. In April 1999, the F/P/T Council on Social Policy Renewal approved, in principle, two public discussion papers as well as a proposed strategy for public engagement. The public materials were finalized and the dialogue was launched at the May 7, 1999 meeting of the Council in Saskatoon. The launch included the participation of five national Aboriginal organizations.

Since then, federal/provincial/territorial "roundtable" meetings and focus groups have been held in Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa and St. John's, to obtain input from stakeholders. In addition, a 1-800 number and a public access website have been established to provide further information and opportunity for public involvement. While the roundtable discussions have included Aboriginal participation, a separate process, managed by the five national Aboriginal organizations, is also planned to provide for further input from Aboriginal Canadians.

Public discussion has been focussed around the two public papers released in May:

- *A National Children's Agenda - Developing A Shared Vision*, which provides a framework (vision, values, goals, responses) and includes an Aboriginal perspective provided by national Aboriginal organizations; and

- A *Supplementary Discussion Paper on Measuring Child Well-being and Monitoring Progress*, which proposes an approach to measuring child well-being and sharing effective practices.

In addition to the full text versions of these two papers, pamphlet versions and a workbook have been distributed.

Next Steps – A separate roundtable on measuring and monitoring progress will occur in September 1999. Outcomes from the public dialogue process and recommendations on next steps will be provided to the F/P/T Council later in the fall.

Recommendations - That Premiers reaffirm their commitment to the NCA and endorse the commitment in the consultation document to incorporate the views of Canadians into a vision and report back, so that the vision can guide efforts to improve the lives of Canada's children.

NATIONAL CHILD BENEFIT

Premiers' Direction - Premiers acknowledged the positive, co-operative work of governments regarding the National Child Benefit, and continued to call for a full investment in the NCB by the year 2000, with no unilateral federal changes to the program. Premiers reaffirmed their collective commitment to fully reinvest provincial savings to programs in support of low-income families with children, and supported the Social Services Ministers' approach to governance and accountability.

Progress - The first phase of the National Child Benefit was successfully launched in July of 1998, and benefit levels were increased in July of 1999.

In addition to the federal investment, provinces, territories and first nations have invested an estimated $305M under the NCB to the end of 1998/99, in programs and services such as: child care - $120.2M; child benefits and income supplements - $95.0M; early childhood and children at risk services - $13.8M; supplementary health benefits - $9.6M; and other programs - $66.6M. These commitments will increase in correspondence with the additional federal investments in 1999 and 2000.

With the additional NCB funding in July 1999 and July 2000, the maximum annual benefits will increase to $1,975 for the first child and $1,775 for each additional child. This level of benefits is significantly below the estimated $2,500 per child annual benefit that has been targeted for full implementation of the NCB initiative.

On May 14, 1999, F/P/T Ministers of Social Services met in Quebec City and released the *National Child Benefit Progress Report: 1999*. This report is the first comprehensive public report issued on the NCB since its implementation in July 1998. The Report reflects progress during the initial period, and includes information on key aspects of the NCB initiative, including information on: program design and operation; provincial/territorial investment commitments for new benefits and services; and potential outcome indicators for future program assessment. The Report shows that 2.5 million Canadian children in low-income families have benefited from income support through the NCB.

Progress has been made toward reducing overlap and duplication by harmonizing program objectives and benefits, and simplifying program administration. Program harmonization measures include moving toward a two-way exchange of information between federal and provincial/territorial administrations. Harmonization of program rules is also being studied.

Next Steps - Ministers responsible for Social Services have reaffirmed their commitment to work on the future development of the NCB. Officials are exploring future steps, and will prepare a report for Ministers' consideration at their annual meeting in October 1999. The next report on the National Child Benefit is scheduled for release in the fall 2000.

Recommendations - The Council recommends that Premiers reiterate their commitment to full implementation of the NCB, at an annual benefit level that is sufficient to remove children from the social assistance system (estimated at about $2500 per child), and call on the federal government to make the necessary funding commitment in its year 2000 Budget.

HEALTH

Premiers' Direction - Premiers called on the federal government to restore funding through existing fiscal arrangements, including the CHST and Equalization program, in support of current health care, education, and social programs, before any new federal programs are introduced. Premiers supported continued work by Health Ministers on: delineating roles and responsibilities; physician services; pharmaceutical issues; and joint strategic directions and priority-setting.

Progress - At the September 1998 meeting of Federal/Provincial/Territorial Ministers of Health, agreement was reached in four primary areas: establishing future directions and priorities; establishing the Canadian Blood Services agency; accepting the status report on the National Children's Agenda; and endorsing the recommendations of the four Working Groups on Pharmaceutical Issues, Physicians Services, Scope of the Health System and Roles and Responsibilities.

Provincial/Territorial Ministers emphasized the importance of increased federal funding to sustain the health system. The federal Minister supported future investments in health as a priority, with the timing and pace subject to economic circumstances.

The recommendations of the four F/P/T Working Group Reports were endorsed and it was agreed that work should proceed through existing F/P/T structures as recommended in the Reports.

Health Ministers agreed to establish the Canadian Blood Services (CBS) agency with responsibility for a national blood supply system which ensures access to a safe, secure and affordable supply of blood, blood products and their alternatives, effective September 28, 1998. The CBS has taken over the assets of the Canadian Red Cross and is now fully operating and funded through provincial/territorial government contributions. Hema Quebec provides the same services to the province of Quebec.

The federal and provincial/territorial governments have collaborated on a joint solution to the resolution of three class action suits in Quebec, Ontario and British Columbia for victims who acquired Hepatitis "C" through the blood system between January 1, 1986 and July 1, 1990. The 1986-1990 settlement package for Hepatitis "C" victims is now before the courts. It is valued at $1.1 billion plus interest.

The federal and provincial/territorial health departments are collaborating with the Canadian Institute on Health Information to develop information standards in the Health field. The health departments have also established an Advisory Committee on Health Infostructure to advise in the fields of health information and technology and has established a Working Group to develop a blueprint for Health Infostructure.

The Annual Conference of F/P/T Health Ministers is scheduled for September 15-17, 1999 in Prince Edward Island.

Next Steps - At their September meeting, Health Ministers adopted future directions and key priorities, and emphasized the need for concrete results. Ministers agreed that the appropriate Advisory Committees should organize their work around these directions and priorities, and bring forward recommendations to the Ministers in September 1999. These future directions include:

- Maintaining a financially sustainable, publicly funded Canadian health care system;
- Supporting high quality integrated acute, continuing and community-based health services;
- Implementing population approaches to improve the health of Canadians;
- Promoting the development and effective use of information, research technology, and planning and reporting systems; and
- Collaborating in areas such as health human resource planning, identifying best services practices, research, evaluation, primary care reform and public health policy.

Key priorities include:

- Health Service - health human resources; home care/continuing care; pharmaceutical issues; Aboriginal health; and funding;
- Population Health - children; public health protection; and
- Infrastructure – year 2000 computer problems.

Recommendations - The Council recommends that Premiers endorse the work of P/T Health Ministers, and call on the federal Health Minister to work with P/T Health Ministers on key priorities, including full CHST restoration and clarification of roles and responsibilities.

BENEFITS AND SERVICES FOR PERSONS WITH DISABILITIES

Premiers' Direction - Premiers encouraged Social Services Ministers to complete plans to work with other government sectors, disabilities organizations and other segments of the public, in developing a national consensus on disabilities issues. Premiers also supported plans for the public release of the discussion paper, *In Unison: A Canadian Approach to Disability Issues – A Vision Paper*.

Progress - Federal and Provincial/Territorial governments have collaborated on the development of a shared vision and policy framework to guide future reform in the area of disabilities. This work is reflected in the *In Unison* paper, which was publicly released by Social Services Ministers in October 1998.

The *In Unison* paper articulates a vision that seeks to ensure the full participation of persons with disabilities in all aspects of Canadian society, and recognizes that the achievement of this vision is a shared responsibility. The approach outlined in the paper has been well received by persons with disabilities and disability organizations.

Work continues on the development of an accountability framework, including a consultation process with stakeholders, tentatively scheduled for early fall 1999. In addition, Social Services Ministers have requested that a discussion on the respective roles and responsibilities of the federal and provincial/territorial governments occur in advance of the accountability consultations.

Work is also continuing on the use of "disability lenses" to assess programs and services, and on a "disability links" website to house information on all government programs for persons with disabilities.

Despite a commitment by governments to work collaboratively on issues related to Canadians with disabilities, the federal government, with little notice or consultation, released a disabilities strategy document in July 1999, discussing matters that require provincial/territorial involvement and cooperation. The implications of the federal strategy are currently being assessed.

Next Steps - Consultations on an accountability framework are being planned for the fall, 1999.

Recommendations - The Council recommends that Premiers endorse the work of Social Services Ministers on disabilities issues and in advancing the objectives outlined in the *In Unison* paper, and call on the federal government to work more cooperatively with provinces and territories, and refrain from making unilateral announcements that impact on areas of provincial/territorial jurisdiction.

LABOUR MARKET MATTERS

Premiers' Direction – Premiers called on the federal government to: 1) reduce Employment Insurance premiums to previous levels; 2) eliminate premiums for youth; 3) provide additional benefits for seasonal workers; 4) work with provinces and territories to examine various other EI changes (i.e. a seasonal workers strategy, measures for older workers, and northern relocation assistance); and 5) provide full-cost recovery for training EI recipients. Premiers stressed that ongoing action on youth employment requires urgency and a commitment by all governments, and should address the role of education and training, with an emphasis on partnerships with employers.

Premiers asked Labour Market Ministers to: develop multilateral actions on youth employment and design an implementation plan; continue their work in identifying issues under Labour Market Development Agreements where multilateral action may be necessary; and report progress for the 1999 Annual Premiers' Conference.
Through the Social Union Framework Agreement, First Ministers also committed to ensuring full compliance with the labour mobility obligations of the Agreement on Internal Trade by July 1, 2001.

Progress –

Youth Employment: In July 1999, Federal/Provincial/Territorial Labour Market Ministers released the "*First Annual Profile of Youth in the Labour Market,* " which describes the education and employment situation of young Canadians. Three multilateral activities have commenced:

- in partnership with the Conference Board of Canada, "*Employer of Youth"* awards are being presented to employers who provide training and career development opportunities for youth;
- an information guide, "*Starting your Own Business: Information for Young Canadians*," is available on the Internet; and,
- in the area of career exploration and planning, "*3,2,1 Connect Career Services"* is being developed.

In addition, national and province-specific labour market information products are being developed. Some jurisdictions are negotiating bilateral Youth Protocol Agreements with Human Resources Development Canada, to promote cooperation in the area of youth employment programming. To date, Nova Scotia, Prince Edward Island and Manitoba have signed Protocols. However, unilateral announcements on federal youth employment initiatives remain a concern to be addressed.

Labour Market Development Agreements: To date, nine provinces and two territories have signed agreements with the federal government. Ottawa has agreed to allow full claiming of course costs for training, not just published tuition costs, for EI clients. The federal government also agreed to allow provinces and territories to forego a loan component for this program if they so chose. Provinces and Territories which participate in co-management agreements with Ottawa interested in this approach have negotiated contribution agreements with the federal government.

EI Part II Allocation: Federal and Provincial/Territorial Labour Market Ministers are investigating the current funding formula for EI allocation under Part II ("Active Employment Measures") of the *Employment Insurance Act*. Provinces and Territories have developed a set of principles to guide the allocation of funds under Part II.

Seasonal Workers: A draft policy document, "*The Adequacy of Benefits for Low Income Seasonal Workers,*" that examines policy options for EI Part I ("Income Support") parameter changes and EI Part II adjustment measures has been developed by some provinces for consideration by Labour Market Ministers at their upcoming meeting. Provinces and Territories are now in the process of developing a more general document that looks at the issue of eligibility and benefits for seasonal workers in the areas of both passive and active program measures. While the federal government has announced pilot projects which partially address the needs of seasonal workers, to date, Ottawa has declined to work with provinces and territories on this issue.

Skills Development: Provinces/Territories are examining skills development from the perspective of the needs of unemployed EI clients, other unemployed workers who fall outside the EI program, and the employed workforce. Enhanced skills development would promote an adaptable and responsive labour force, ensure international competitiveness, increase the standard of living, and promote social inclusion. In July 1999, Labour Market Ministers released "*Skills Adjustment: A Discussion Paper,*" which examines the theory and evidence of skills shortages in Canada and identifies policy responses that could be used to facilitate skills development and adjustment.

Labour Mobility: Provinces/Territories, together with the federal government, are working with representatives from provincial/territorial regulated occupations, to ensure that full compliance with the obligations of the Agreement on Internal Trade is achieved by July 2001. These provisions include the requirement for mutual recognition of occupational qualifications and the elimination of minimum residency requirements for access to employment opportunities. This work involves the Ministers of Health, Education, Intergovernmental Affairs, as well as Labour Market Ministers.

Recommendations – The Council recommends that Premiers support the work of their Labour Market Ministers and task the Ministers to:

- Continue working with the federal government in implementing the Youth Employment Strategy, and continue to report progress to Premiers in the area of youth employment.

- Expedite their work on EI policy options, including a seasonal workers strategy, that would assist and increase benefits to seasonal workers, for discussion with the federal government.

- Continue to work with the federal government to explore policy options that could be used to facilitate skills development and adjustment.

- Continue to review and explore with the federal government, options for developing a new provincial/territorial allocation formula for EI Part II programming.

- Continue to work with the federal government, other provincial/territorial ministries, and regulated occupations to ensure that full compliance with the labour mobility obligations of the Agreement on Internal Trade is achieved by July 2001.

EDUCATION

Premiers' Direction - Premiers expressed serious concern with the unilateral introduction of the Millennium Scholarship Fund, and called on the federal government to work with provinces and territories to address common provincial/territorial concerns with the Fund and to integrate these scholarships with student financial assistance programs.

Premiers asked the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) to examine the potential for common approaches to the federal government regarding harmonization of student financial assistance/debt reduction measures, and to report progress for the 1999 Annual Premiers' Conference.

Progress - Bilateral discussions are continuing on the harmonization of federal and provincial/territorial student assistance programs. Ontario and New Brunswick have signed harmonization agreements as of June 30, 1999. All other provinces and territories (with the exception of Quebec) are in negotiations. The target date for most provinces to sign agreements is April 2000. Although the Northwest Territories (NWT) opted out of the Canada Student Loans program, the NWT tries to align its needs-assessed loans processes where appropriate. All provinces vigorously support the "one student, one loan" principle.

CMEC conveyed the serious concerns expressed by Premiers with the federal government's unilateral introduction of the Millennium Scholarships at a special meeting with the federal Ministers of Finance and Human Resource Development. Subsequently, the Canada Millennium Scholarships Foundation has been negotiating agreements on the basis of bilateral discussions with the jurisdictions. To date, a number of jurisdictions that have signed Canada Millennium Scholarship agreements have accommodated the scholarships in a manner that complements existing provincial student financial assistance programs.

A significant accomplishment was the public release of the *Report on Public Expectations of Postsecondary Education in Canada* in February 1999. This report was the result of research and analytical work carried out by jurisdictions across Canada (Quebec and Yukon were observers). By articulating public expectations of post-secondary education, Ministers sought to state the desired outcomes of post-secondary education, to supply a framework for accountability for governments, institutions and other stakeholders, and to provide a basis for pan-Canadian discussion and concerted action.

The report presents specific statements of expectations for the following six overarching areas: quality, accessibility, mobility and portability, relevance and responsiveness, research and scholarship, and accountability.

Restoration of the CHST to1994-95 levels is a priority if the objectives for post-secondary education outlined in the CMEC Expectations Report are to be achieved. It is the view of CMEC that the report provides a workable framework that should reassure both orders of government that additional resources invested in post-secondary education will be used in ways that best meet the specific needs of each jurisdiction.

CMEC has indicated that the mobility and portability expectation statement issued by CMEC is fully consistent with the Social Union Framework Agreement. CMEC has stated that governments must ensure that there are no barriers to interprovincial mobility that unreasonably inhibit access.

Next Steps – The CMEC will continue to advance provincial/territorial priorities on key post-secondary education issues, particularly the enhancement of post-secondary funding. Full restoration of CHST funding by the federal government is a priority. Ministers of Education have indicated that the CMEC *Report on Public Expectations of Postsecondary Education*, establishes a powerful instrument of accountability for enhanced funding, and provides assurance that the re-financing of post-secondary education will be used to achieve defined objectives.

CMEC will undertake a review of the Joint Declaration of Ministers in Education and Post-Secondary Education, signed in Victoria in 1993. This agreement emphasized the mandate of CMEC as the voice for education in Canada, together with the need for enhanced interprovincial and pan-Canadian collaboration on educational practice and policy.

Other CMEC priorities for work over the next year include: Aboriginal educational issues; K-12 pan-Canadian curriculum efforts; collaboration on copyright issues; publication of key indicators for the Canadian education systems; and further work on the pan-Canadian Research Agenda. CMEC will also be exploring the possibility of closer links to the work of the Forum of Labour Market Ministers.

Recommendations - The Council recommends that Premiers endorse: continued provincial/territorial pursuit of full restoration of the CHST and harmonization of federal and provincial/territorial student financial assistance programs; and the *Report on Public Expectations of Postsecondary Education in Canada* and ongoing work between provinces/territories and the post-secondary sector to collaborate in advancing this work.

The Council also recommends that Premiers encourage CMEC collaboration with the P/T Council on Social Policy Renewal, and endorse the Education Ministers' review of the Joint Declaration of Ministers in Education and Post-Secondary Education, in order to enhance interprovincial and pan-Canadian collaboration on educational practice and policy.

ABORIGINAL AFFAIRS

Premiers' Direction - Premiers reiterated their interest in the development of a comprehensive approach to "ensure the federal government meets its constitutional and fiduciary obligations to Aboriginal peoples"; and directed Ministers of Aboriginal Affairs, in consultation with Aboriginal leaders, to develop a consensus on this approach, in advance of the next meeting with the federal Minister.

Premiers asked that Ministers responsible for Aboriginal Affairs develop recommendations on the nature, structure, and priorities of an ongoing process for consultation among themselves, and with Aboriginal Leaders and the federal government; and work with national Aboriginal organizations, the federal government and Labour Market Ministers in the development of a National Aboriginal Youth Strategy.

Progress - Working in a cooperative and cross-sectoral manner, F/P/T Aboriginal Affairs Ministers and Aboriginal Leaders directed their respective officials to develop recommendations on the nature, structure and priorities of an ongoing process, and to expedite work on a National Aboriginal Youth Strategy in cooperation with the Forum of Labour Market Ministers.

Two working groups of officials, with representation from the national Aboriginal organizations and federal/provincial/territorial governments, have been working to develop recommendations with respect to an ongoing process and comprehensive approach, and a National Aboriginal Youth Strategy. By the end of September, the two working groups will finalize their respective papers for distribution to Ministers and Aboriginal Leaders for their review and consideration at the next F/P/T Aboriginal Affairs Ministers and national Aboriginal Leaders meeting.

In addition to the work being undertaken in the Aboriginal Affairs sector, over the past year there has been significant progress in the development of effective processes of engagement and dialogue between governments and Aboriginal organizations. For example, federal and provincial/territorial governments (except Quebec, which did not endorse these national initiatives) have sought the input of Aboriginal organizations in the development of the National Children's Agenda and the National Child Benefit. This involvement is consistent with the comprehensive approach agreed to by F/P/T Ministers and Aboriginal Leaders at their May 20, 1998 meeting in Quebec City.

At a meeting of Premiers and national Aboriginal Leaders on March 22, 1999, participants (except Quebec which did not sign the Social Union Framework Agreement) agreed to ask the federal government to convene a First Ministers Meeting to discuss issues of mutual concern. However, the Prime Minister remains of the view that these discussions are better suited to other forums. In addition, Premiers and Aboriginal Leaders agreed that the national Aboriginal organizations be engaged in the implementation of the Social Union Framework Agreement wherever such implementation has implications for Aboriginal people, conditional upon federal agreement.

Next Steps - Consistent with the direction of the Communiqué of the Quebec City meeting in May of 1998, a meeting of F/P/T Ministers responsible for Aboriginal Affairs and Leaders of the national Aboriginal organizations is anticipated in late fall, 1999. Ministers and Aboriginal Leaders will review progress on the development of a National Aboriginal Youth Strategy and recommendations respecting the nature, structure and priorities of an ongoing process.

In addition, federal and provincial/territorial commitment exists to convene a meeting of the Federal/Provincial/Territorial Council for Social Policy Renewal, Ministers of Aboriginal Affairs and national Aboriginal Leaders to begin the work of involving national Aboriginal organizations in the implementation of the Social Union Framework Agreement.

Recommendations – The Council recommends that Premiers:

- Acknowledge the efforts of Aboriginal Affairs Ministers toward the development of an ongoing process for consultations with Aboriginal Leaders and the federal government.

- Acknowledge the work of Aboriginal Affairs Ministers in collaborating on a National Aboriginal Youth Strategy; and request that Aboriginal Affairs Ministers and Labour Market Ministers ensure that a National Aboriginal Youth Strategy is coordinated with the National Youth Employment Strategy.

- Urge Aboriginal Affairs Ministers and Council Ministers to move ahead with planning for a joint meeting with national Aboriginal Leaders, which would include the federal government.

- Call on the federal government to honour its fiduciary and constitutional responsibilities for Aboriginal peoples particularly with respect to ensuring comparable levels of social programs for Aboriginal Canadians; ensure Aboriginal Canadians are able to participate fully in Canada's social and economic life; and address barriers to the mobility of Aboriginal Canadians.

STATUS OF WOMEN

Premiers' Direction - Premiers reiterated their commitment to gender inclusive analysis in social policy renewal, and encouraged the Sector Councils to integrate this approach into their work.

Progress - In 1996, Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women tabled *Social Policy Renewal: Vision for Gender Equity*, which was forwarded to all sectoral working groups. It was recommended that all sectors integrate and accommodate gender considerations in their deliberations and recommendations.
In 1997, Premiers endorsed the inclusion of gender equity perspectives in social policy renewal initiatives and encouraged Sector Councils to include and integrate gender analysis in their work.

To assist this direction, Status of Women Ministers have offered to provide local assistance from women's policy offices to the local Sector Chairpersons. There has been limited uptake on this offer and communications from the other Councils in this regard are irregular and sporadic.

The Federal/Provincial/Territorial Ministers Responsible for Status of Women are proceeding to refine the application of *Economic Gender Equity Indicators* to specific policy questions. Population health officials have recognized the need to integrate gender considerations in population health measurement, and Status of Women Ministers have directed their officials to provide support and assistance for this work. Status of Women Ministers have agreed to work collaboratively with Ministers Responsible for Seniors on the need for research on the implementation of social and economic policies on the long term health and well being of women.

Ministers continue to offer assistance where possible in local sectoral work, and look forward to strengthening cross-sectoral partnerships in the advancement of social policy renewal.

Recommendations - The Council recommends that Premiers reiterate the importance of assessing the impacts of policy reform for women; and that Premiers encourage Sector Councils to continue to undertake gender based analysis, using available analysis tools and Status of Women resources, and report on their findings.

HOUSING

Premiers' Direction - Premiers asked that Ministers Responsible for Social Housing discuss options to address the issue of long-term funding.

Progress - In 1996, the federal government committed to phase out its role and clarify jurisdiction in social housing. The federal government offered provinces the option of taking over management of the existing federal social housing in their jurisdictions, prior to the federal withdrawal.

Subsequently, the federal government initiated bilateral discussions with the provinces and territories. Saskatchewan, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Northwest Territories, Manitoba, Yukon, and Nunavut have concluded agreements with the federal government. NWT will be signing a revised agreement in the near future. Through these bilateral agreements, provinces may have additional flexibility in managing social housing resources in their jurisdictions, with the trade-off that federal funding is capped.

As current federal-provincial project operating agreements end, federal funding will decline. Long-term federal funding for social housing remains an outstanding issue, due primarily to the aging housing stock and the continuing housing needs of the elderly and persons with disabilities.

A conference of Ministers Responsible for Local Government and Housing was held in late July.

Next Steps - On July 28, 1999 Ministers agreed to create a Provincial/Territorial Housing Ministers forum to highlight the importance of, and to share information on cross-jurisdictional housing issues. There has been no inter-jurisdictional forum for housing issues since 1994, although the annual meetings of the Ministers Responsible for Local Government have included housing issues. It is hoped that, as Ministers work to develop strategies on housing issues through the forum, there will be an opportunity to involve the federal government in finding solutions to address concerns such as homelessness, affordable housing, and housing in rural and remote areas.

Recommendations - The Council recommends that Premiers continue to support the ongoing work of Housing Ministers.

FINANCE AND FISCAL ISSUES

Premiers' Direction - Premiers encouraged Finance Ministers to continue constructive efforts toward reform of fiscal arrangements. Premiers reiterated their call for the federal government to restore funding through existing fiscal arrangements, including the CHST and the Equalization program, in support of current health care, education, and social programs, before any new federal programs are introduced. Premiers called for the Prime Minister to commit the federal Finance Minister to work with Provincial/Territorial Finance Ministers to resolve fiscal arrangement issues.

Progress - Provincial/Territorial Finance Ministers have made a significant first step in completing the agenda assigned by Premiers. In the fall of 1998, Finance Ministers developed a paper, *Federal Re-Investment in Canada's Health Care System*, which was unanimously agreed to by all provinces and territories. On October 21, 1998, P/T Finance Ministers presented their paper to the Federal Minister of Finance at a meeting of Finance Ministers. This paper called on the federal government to join in the provincial-territorial consensus on five issues:

- agreement that health care is the number one priority for Canadians, as it is for the provinces and territories and as it should be for the federal government;
- agreement that the federal government should immediately re-invest in Canada's health care system and that this re-investment should be directed through the CHST so that it can become part of the integrated, coordinated health services provided by provinces and territories and avoid the potential for waste, duplication and unnecessary administrative cost;
- agreement that other federal fiscal policies not undo any federal re-investment in Canada's health care system;
- agreement that adequate funding for health care requires a satisfactory escalator for CHST cash that acknowledges rising costs; and,
- agreement that a formal and cooperative mechanism for CHST review should be established to ensure that the health care system is being maintained in the future.

In its 1999 Budget, the federal government announced partial restoration of the CHST through $11.5 billion in incremental funding over the next five years for provinces to use for health care.

The announcement of a five-year funding commitment could allow the federal government to renew both the CHST and Equalization on the same five-year renewal periods. This presents Provincial/Territorial Finance Ministers with the opportunity to press the federal government for further enhancements in financing Canada's social programs and addressing fiscal disparities across the country.

Next Steps - In a post-budget letter to the Premiers, the Prime Minister indicated that as more funds become available, more funding will be provided to the health care system. Provincial/Territorial Finance Ministers expect to continue their discussions with the Federal Minister of Finance concerning further steps toward constructing a more adequate transfer system.

Recommendations - The Council recommends that Premiers support the continuing efforts of P/T Finance Ministers to work with the Federal Finance Minister to reform fiscal transfer arrangements.

The Council also recommends that Premiers ask Finance Ministers to work with the Provincial/Territorial Council on Social Policy Renewal in the development of a strategy on redesign of fiscal arrangements to ensure Provincial/Territorial governments have adequate resources to carry out their responsibilities, especially in the funding of social programs.

DOCUMENT : 850-073/011

40E CONFÉRENCE ANNUELLE DES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

Rapport N° 4
Rapport d'étape aux Premiers ministres

Août 1999

Conseil provincial/territorial sur le renouvellement des politiques sociales

QUÉBEC (Québec)
du 9 au 11 août 1999

Rapport Nº 4

Conseil provincial/territorial sur le renouvellement des politiques sociales

Rapport d'étape aux Premiers Ministres

Août 1999

Membres du Conseil provincial/territorial sur la refonte des politiques sociales

Saskatchewan	L'honorable Bernhard H. Wiens (président) Ministre des Affaires intergouvernementales et autochtones
Alberta	L'honorable Shirley McClellan Ministre des Relations internationales et intergouvernementales
Colombie-Britannique	L'honorable Andrew Petter Ministre des Relations intergouvernementales
Manitoba	L'honorable Bonnie Mitchelson Ministre des Services à la famille
Nouveau-Brunswick	L'honorable Elvy Robichaud Ministre de l'Éducation
Terre-Neuve	L'honorable Joan Marie Aylward Ministre de la Santé et des Services communautaires
Territoires du Nord-Ouest	L'honorable Floyd Roland Vice-premier ministre et ministre principal chargé de la refonde des politiques sociales
Nouvelle-Écosse	L'honorable Francene J. Cosman Ministre des Services communautaires
Nunavut	L'honorable Ed Picco Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ontario	L'honorable Norman W. Sterling Ministre des Affaires intergouvernementales
Île-du-Prince-Édouard	L'honorable Mildred A. Dover Ministre de la Santé et des Services sociaux
Yukon	L'honorable David Sloan Ministre de la Santé et des Services sociaux

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Introduction	1
Entente-cadre sur l'union sociale	2
Plan d'action national pour les enfants	3
Prestation nationale pour enfants	4
Santé	5
Prestations et services aux personnes handicapées	7
Questions relatives au marché du travail	8
Éducation	11
Affaires autochtones	13
Condition féminine	15
Logement	16
Financement et fiscalité	17

Rapport Nº 4

Conseil provincial/territorial sur le renouvellement des politiques sociales

Rapport d'étape aux Premiers Ministres

Résumé

Août 1999

CONSEIL PROVINCIAL/TERRITORIAL SUR LA REFONTE DES POLITIQUES SOCIALES
RAPPORT N° 4 AUX PREMIERS MINISTRES

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
CADRE DE L'UNION SOCIALE À leur Conférence annuelle de 1998, les premiers ministres ont demandé au Conseil de collaborer avec ses collègues fédéraux pour rédiger une ébauche d'entente-cadre.	Les ministres chargés de négocier une entente-cadre sur l'union sociale ont eu des séances de négociation P/T et F/P/T en septembre et octobre 1998 et deux autres en janvier 1999. Le Premier ministre du Canada a convoqué une réunion des premiers ministres concernant l'Entente-cadre sur l'union sociale le 4 février 1999, à l'occasion de laquelle tous les premiers ministres, sauf celui du Québec, ont signé l'Entente-cadre sur l'union sociale. Le Conseil communiquera dans les P/T ainsi que par l'entremise des coprésidents du Conseil F/P/T les progrès de la mise en œuvre de l'entente.	Que le Conseil achève ses plans de mise en œuvre, y compris ses travaux pour orienter les rapports prévus dans l'Entente-cadre.
PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LES ENFANTS Les premiers ministres ont réaffirmé leur volonté d'accélérer les travaux relatifs au plan d'action national et encouragé le Conseil à achever le document de discussion et à trouver des moyens de faire participer le public à l'élaboration d'une vision commune pour accroître le bien-être des enfants du Canada. Les premiers ministres ont affirmé l'importance de définir des pratiques exemplaires et de suivre les résultats.	Le 7 mai 1999, le Conseil F/P/T sur la refonte des politiques sociales a lancé un dialogue public sur le PNA en publiant deux documents de discussion intitulés *Plan d'action national pour les enfants - Élaboration d'une vision commune* et *Document de discussion supplémentaire sur la mesure du bien-être des enfants et l'évolution des progrès*. Cinq tables rondes et réunions de groupes de consultation ont eu lieu et un processus distinct, géré par les cinq organisations autochtones nationales est prévu. Il y aura des discussions sur la mesure et le suivi des progrès en septembre. Les résultats du dialogue et des recommandations sur les prochaines étapes seront présentés au Conseil F/P/T cet automne.	Que les premiers ministres réaffirment leur engagement envers le Plan d'action national et appuient l'engagement contenu dans le document de consultation d'intégrer les points de vue des Canadiens dans la vision et de faire rapport à ce sujet, afin de s'inspirer de la vision pour améliorer les conditions de vie des enfants canadiens.

Nota : Tout en partageant les mêmes préoccupations fondamentales que les autres provinces et territoires, le gouvernement du Québec n'entend pas adhérer à la vision fédérale/provinciale/territoriale ni à la vision provinciale/territoriale de la politique sociale. En outre, le Québec n'a pas signé l'Entente-cadre sur l'union sociale. Par conséquent, toute allusion aux positions fédérales/provinciales/territoriales ou aux positions provinciales/territoriales dans ces pages exclut le gouvernement du Québec.

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS Les premiers ministres ont reconnu les travaux positifs et concertés des gouvernements au sujet de la Prestation nationale pour enfants et ont continué à demander un investissement complet dans la PNE d'ici l'an 2000, sans modification fédérale unilatérale au programme. Les premiers ministres ont réitéré leur engagement collectif de réinvestir la totalité des économies provinciales dans des programmes s'adressant aux familles à faible revenu qui ont des enfants et appuyé la démarche des ministres des Services sociaux en matière de la gouvernance et d'imputabilité.	La première étape de la Prestation nationale pour enfants a été lancée avec succès en juillet 1998 et les niveaux de prestation ont été relevés en juillet 1999. L'engagement financier fédéral global est de 1,7 milliard de dollars par année. Les provinces, les territoires et les Premières Nations avaient investi un montant estimatif de 305 M$ dans le cadre des programmes et services de la PNE à la fin de 1998-1999. Le 14 mai 1999, les ministres des Services sociaux ont rendu public le *Rapport d'étape sur la Prestation nationale pour enfants – 1999*. Des progrès ont été accomplis afin de réduire les chevauchements et les doubles emplois en harmonisant les objectifs des programmes et les prestations et en simplifiant l'administration des programmes. Les fonctionnaires se penchent sur les prochaines étapes de l'évolution de la PNE et rédigeront un rapport en vue de la réunion des ministres en octobre.	Que les premiers ministres réitèrent leur engagement envers la mise en œuvre complète de la PNE, à un niveau de prestations annuelles suffisant pour sortir les enfants du régime d'assistance sociale (niveau estimé à environ 2 500 $ par enfant), et demandent au gouvernement fédéral de prendre l'engagement financier nécessaire dans son budget de l'an 2000.
SANTÉ Les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral de rétablir le financement au moyen des structures financières actuelles, soit le TCSPS et le programme de péréquation, à l'appui des programmes actuels de santé, d'éducation et de services sociaux, avant que tout nouveau programme fédéral ne soit créé. Les premiers ministres ont appuyé les travaux continus des ministres de la Santé sur : la définition des rôles et des responsabilités; les services médicaux; les services pharmaceutiques; de même que leur travail d'orientation stratégique et d'établissement de priorités.	À leur réunion de septembre 1998, les ministres F/P/T de la Santé se sont entendu sur l'établissement des orientations et des priorités futures; l'établissement de la Société canadienne du sang; l'acceptation du compte rendu sur le Plan d'action national pour les enfants; et l'appui aux recommandations des quatre groupes de travail sur les services pharmaceutiques, les services médicaux, l'étendue du régime de santé ainsi que les rôles et les responsabilités. Les orientations futures comprennent maintenir un régime de santé canadien soutenable sur le plan financier et financé par les fonds publics; appuyer des services pour malades aigus et chroniques et des services de santé communautaires intégrés et de haute qualité; mettre en place des approches axées sur la population afin d'améliorer la santé des Canadiens; promouvoir le développement et l'utilisation efficaces de l'information, de technologies appliquées à la recherche et de systèmes de planification et de rapports; collaborer dans des domaines comme la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé, l'établissement des pratiques exemplaires, la recherche, l'évaluation, la réforme des soins primaires et la politique en matière de santé publique. La Conférence annuelle des ministres de la santé est prévue du 15 au 17 septembre 1999 à l'Île-du-Prince-Édouard.	Que les premiers ministres appuient les travaux des ministres P/T de la Santé et demandent au ministre de la Santé fédéral de collaborer avec ses homologues P/T pour faire avancer les grandes priorités, notamment le rétablissement complet du TCSPS et la clarification des rôles et des responsabilités.

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
PRESTATIONS ET SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES Les premiers ministres ont encouragé les ministres des Services sociaux à achever les plans en vue de collaborer avec d'autres secteurs du gouvernement, les organisations de personnes handicapées et d'autres groupes de la population, pour parvenir à un consensus national sur les questions relatives aux personnes handicapées. Les premiers ministres ont également appuyé les plans en vue de la publication du document de discussion intitulé *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées – Document d'orientation*.	En octobre 1998, les ministres des Services sociaux ont publié *À l'unisson*, qui décrit vision commune et un cadre de politique pour guider la future réforme relative aux personnes handicapées. Les travaux se poursuivent au sujet de l'élaboration d'un cadre d'imputabilité, y compris un processus de consultation avec les intéressés, prévu provisoirement au début de l'automne 1999. Les travaux se poursuivent également au sujet de l'utilisation de « lentilles » pour évaluer les programmes et les services ainsi que de la création d'un site Web et qui afficherait l'information sur tous les programmes gouvernementaux à l'intention des personnes handicapées. Sans consultation, le gouvernement fédéral a publié en juillet 1999 une stratégie sur les personnes handicapées. Les conséquences de la stratégie fédérale sont évaluées actuellement.	Que les premiers ministres appuient les travaux des ministres des Services sociaux relatifs aux personnes handicapées et visant à poursuivre les objectifs énoncés dans *À l'unisson*, et qu'ils demandent au gouvernement fédéral de collaborer davantage avec les provinces et les territoires et de s'abstenir de faire des annonces unilatérales ayant des répercussions dans des domaines de compétence provinciale/territoriale.

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
QUESTIONS RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL Les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral : 1) de ramener les cotisations d'assurance-emploi à leurs niveaux antérieurs; 2) d'éliminer les cotisations pour les jeunes; 3) d'accorder des prestations supplémentaires aux travailleurs saisonniers; 4) de collaborer avec les provinces et les territoires pour examiner diverses autres modifications à l'assurance-emploi (p. ex. une stratégie relative aux travailleurs saisonniers, des mesures à l'intention des travailleurs âgés, et de l'aide pour la réinstallation dans le Nord); et 5) de fournir une formation en recouvrement des coûts aux prestataires de l'assurance-emploi. Les premiers ministres ont insisté sur l'urgence d'une intervention relative à l'emploi jeunesse et demandé aux ministres de poursuivre leurs travaux à ce sujet et au sujet des ententes sur le développement du marché du travail de faire état de leurs travaux avant la Conférence annuelle des premiers ministres de 1999. Par l'entremise de l'Entente-cadre sur l'union sociale, les premiers ministres (sauf celui du Québec) se sont engagés à assurer, d'ici le 1er juillet 2001, le respect intégral des dispositions en matière de mobilité de la main-d'œuvre prévues dans l'Accord sur le commerce intérieur.	En juillet 1999, les ministres F/P/T du Marché du travail ont rendu public le document intitulé *First Annual Profile of Youth in the Labour Market* et ont entrepris de mettre en œuvre trois initiatives multilatérales relatives à l'emploi jeunesse. Les ministres F/P/T étudient la formule actuelle de financement pour l'affectation de l'assurance-emploi prévue dans la partie II (« mesures actives d'emploi ») de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Les fonctionnaires P/T ont rédigé un document intitulé *The Adequacy of Benefits for Low Income Seasonal Workers*, à l'intention des ministres, encore que les fonctionnaires fédéraux aient refusé de collaborer à cette initiative. En juillet 1999, les ministres F/P/T ont rendu public un document intitulé *Skills Adjustment: A Discussion Paper*, afin d'examiner les pénuries de compétences au Canada ainsi que les interventions de politique possibles. De concert avec le gouvernement fédéral, les provinces/territoires collaborent avec les représentants des professions réglementées par les provinces/territoires en vue de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur relatives à la mobilité de la main-d'œuvre.	Que les premiers ministres demandent à leurs ministres : 1) de poursuivre avec le gouvernement fédéral la mise en œuvre de la Stratégie emploi jeunesse et de continuer de rendre compte aux premiers ministres des progrès dans le dossier de l'emploi jeunesse; 2) d'accélérer leurs travaux relatifs aux options de politique en matière d'assurance-emploi, y compris une stratégie pour les travailleurs saisonniers, qui aiderait ces travailleurs et accroîtrait leurs prestations, en vue des discussions avec le gouvernement fédéral ; 3) de poursuivre avec le gouvernement fédéral l'exploration des options de politique qui pourraient être appliquées pour faciliter l'acquisition de compétences et l'adaptation ; 4) de poursuivre avec le gouvernement fédéral l'examen et l'exploration des options concernant la mise en place d'une nouvelle formule d'affectation provinciale/territoriale dans le cadre des mesures prévues à la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*; 5) de poursuivre les travaux avec le gouvernement fédéral et d'autres ministères provinciaux/territoriaux et les représentants des professions réglementées, afin d'assurer, d'ici juillet 2001, le respect intégral des dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur en matière de mobilité de la main-d'œuvre.

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
ÉDUCATION Les premiers ministres ont exprimé leur grande préoccupation après la création unilatérale du Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire et demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces et territoires pour dissiper les préoccupations provinciales/territoriales communes à l'égard de ce Fonds et d'intégrer ces bourses aux programmes d'aide financière aux étudiants. Les premiers ministres ont demandé au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) d'étudier des approches communes possibles face au gouvernement fédéral en ce qui concerne l'harmonisation des programmes d'aide financière aux étudiants et des mesures de réduction de l'endettement des étudiants, et de faire état de ses travaux à la Conférence annuelle des premiers ministres de 1999.	Le CMEC a rendu public le *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada* en février 1999. Ce rapport énonce les résultats souhaités de l'enseignement postsecondaire, fournit un cadre d'imputabilité aux gouvernements, aux établissements et aux autres intervenants et jette les bases d'une discussion pancanadienne ainsi que d'une action concertée. Le rétablissement du TCSPS aux niveaux de 1994-1995 est prioritaire pour que les objectifs de l'enseignement postsecondaire définis dans le rapport du CMEC soient atteints. Quelques provinces ont signé des ententes relatives aux bourses d'études canadiennes du millénaire et tenu compte de ces bourses dans leurs programmes provinciaux d'aide financière aux étudiants. Les discussions bilatérales se poursuivent pour harmoniser les programmes F/P/T d'aide financière aux étudiants. Le CMEC entreprendra un examen de la Déclaration conjointe des ministres de l'Éducation. D'autres priorités comprennent : les problèmes de l'enseignement chez les Autochtones; les efforts en vue de créer un programme d'étude pancanadien de la maternelle à la 12e année; la collaboration relative au droit d'auteur; la publication d'indicateurs clés pour les systèmes d'éducation canadiens; et d'autres travaux relatifs au programme de recherche pancanadien. Le CMEC explorera également la possibilité de nouer des liens plus étroits avec les travaux des ministres du Marché du travail.	Que les premiers ministres appuient : la poursuite continue par les provinces et les territoires du rétablissement intégral du TCSPS et l'harmonisation des programmes F/P/T d'aide financière aux étudiants; ainsi que le *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada* et les travaux en cours entre les provinces/territoires et le secteur de l'enseignement postsecondaire pour faire avancer ce dossier. Il est recommandé également que les premiers ministres encouragent la collaboration du CMEC avec le Conseil P/T sur la refonte des politiques sociales et appuient l'examen que feront les ministres de l'Éducation de leur Déclaration conjointe, afin d'accentuer la collaboration interprovinciale et pancanadienne en matière de pratique et de politique d'éducation.

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
AFFAIRES AUTOCHTONES Les premiers ministres ont réitéré leur désir de trouver une formule globale qui ferait en sorte que le gouvernement fédéral respecte ses obligations constitutionnelles et fiduciaires à l'endroit des peuples autochtones et demandé que les ministres des Affaires autochtones, en consultation avec les dirigeants autochtones, conviennent d'une position commune avant leur prochaine réunion avec le ministre fédéral. Les premiers ministres ont demandé aux ministres responsables des affaires autochtones d'élaborer des recommandations sur la nature, la structure et les priorités d'un processus permanent de consultation entre eux et avec les dirigeants autochtones et le gouvernement et de collaborer avec les organisations autochtones nationales, le gouvernement et les ministres du Marché du travail à l'élaboration d'une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones.	Les ministres des Affaires autochtones et les dirigeants autochtones sont en train d'élaborer des recommandations sur la nature, la structure et les priorités d'un processus permanent et accélèrent les travaux relatifs à une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones. L'un des éléments de cette stratégie sera des liens avec d'autres processus comme le Forum des ministres du marché du travail et l'élaboration d'une Stratégie emploi jeunesse. À une réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux qui s'est déroulée le 22 mars 1999, les premiers ministres (sauf celui du Québec) et les dirigeants autochtones ont convenu que les organisations autochtones nationales devraient participer à la mise en œuvre de l'Entente-cadre sur l'union sociale chaque fois que cette mise en œuvre a des répercussions sur les Autochtones, sous réserve que le gouvernement fédéral donne son accord. Une réunion des ministres F/P/T des Affaires autochtones et des dirigeants des organisations autochtones nationales est prévue à la fin de l'automne 1999, afin d'examiner la proposition de Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones élaborée par le Groupe de travail F/P/T/A. En outre, des engagements ont été pris afin de convoquer une réunion du Conseil fédéral/provincial/territorial sur la refonte des politiques sociales, des ministres des Affaires autochtones et des dirigeants autochtones dans le but de faire démarrer la participation des organisations autochtones nationales à la mise en œuvre de l'Entente-cadre sur l'union sociale.	Que les premiers ministres : 1) Reconnaissent les efforts déployés par les ministres des Affaires autochtones pour mettre en place un processus permanent de consultations avec les dirigeants autochtones et le gouvernement fédéral ; 2) reconnaissent les travaux des ministres des Affaires autochtones, qui collaborent à une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones et demandent aux ministres des Affaires autochtones et du Marché du travail de veiller à ce que cette stratégie soit coordonnée avec la Stratégie emploi jeunesse; 3) demandent aux ministres des Affaires autochtones et aux ministres du Conseil de planifier une réunion conjointe avec les dirigeants autochtones nationaux et à laquelle participerait le gouvernement fédéral ; et 4) demandent au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités fiduciaires et constitutionnelles relatives aux jeunes Autochtones, notamment pour assurer des niveaux comparables de programmes sociaux à l'intention des Canadiens autochtones; pour veiller à ce que les Canadiens autochtones puissent participer pleinement à la vie sociale et économique du Canada; et pour abolir les obstacles à la mobilité des Canadiens autochtones.
CONDITION FÉMININE Les premiers ministres ont réitéré leur engagement envers l'égalité des sexes dans la refonte des politiques sociales, et encouragé les Conseils sectoriels à intégrer cette approche dans leurs travaux.	Les ministres F/P/T de la Condition féminine sont en train de préciser l'application d'*indicateurs économiques de l'égalité des sexes* à des questions de politique particulières. Les ministres collaborent avec les fonctionnaires de la santé de la population pour intégrer les facteurs liés au sexe dans l'évaluation de la santé de la population et avec les ministres responsables des personnes âgées pour déterminer la nécessité de recherches sur les effets de la mise en œuvre de politiques sociales et économiques sur la santé et le bien-être à long terme des femmes.	Que les premiers ministres réitèrent l'importance d'évaluer les incidences des réformes de politique sur la femme; et que les premiers ministres encouragent les Conseils sectoriels à continuer d'effectuer des analyses comparatives entre les sexes, à l'aide des outils d'analyse disponibles et des ressources des ministères de la Condition féminine, et à rendre compte des résultats de ces recherches.

DIRECTIVES	PROGRÈS ACCOMPLIS	RECOMMANDATION/PROCHAINES ÉTAPES
LOGEMENT Les premiers ministres Les premiers ministres ont demandé aux ministres responsables des logements sociaux de trouver des solutions au problème du financement à long terme.	La Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et le Labrador, la Nouvelle-Écosse, les Territoires du Nord-Ouest, le Manitoba, le Yukon et le Nunavut ont conclu des ententes avec le gouvernement fédéral afin de reprendre la gestion des logements sociaux fédéraux. Les T.N.-O. signeront un accord révisé dans un proche avenir. Le 28 juillet 1999, les ministres ont convenu de créer un forum permanent des ministres provinciaux/territoriaux du Logement afin de souligner l'importance des problèmes interprovinciaux du logement et d'échanger de l'information dans ce domaine. Il n'y a pas eu de forum de ce genre depuis 1994, encore que les réunions annuelles des ministres responsables du gouvernement local aient inclus les questions relatives au logement. On espère que, à mesure que les ministres élaboreront des stratégies sur le logement dans le cadre du forum, il sera possible de faire participer le gouvernement fédéral à la recherche de solutions aux problèmes des sans-abri, des logements à prix modique, ainsi que du logement en région rurale et dans les régions éloignées.	Que les premiers ministres continuent d'appuyer les travaux permanents des ministres du Logement.
FINANCEMENT ET FISCALITÉ Les premiers ministres ont encouragé les ministres des Finances à poursuivre les efforts constructifs visant à réformer les mécanismes de financement. Les premiers ministres ont réitéré leur demande au gouvernement fédéral de rétablir le financement au moyen des structures financières actuelles, soit le TCSPS et le programme de péréquation, à l'appui des programmes actuels de santé, d'éducation et de services sociaux, avant que tout nouveau programme fédéral ne soit créé Les premiers ministres ont demandé au Premier ministre du Canada d'engager le ministre des Finances fédéral à collaborer avec ses homologues provinciaux/territoriaux pour régler les problèmes relatifs aux mécanismes de financement.	À l'automne de 1998, les ministres des Finances ont publié un document intitulé *Federal Re-Investment in Canada's Health Care System*, qui demandait au gouvernement fédéral de se joindre au consensus provincial/territorial sur le fait 1) que les soins de santé constituent la plus grande priorité; 2) que le gouvernement fédéral devrait réinvestir immédiatement dans le régime de santé du Canada par l'entremise du TCSPS; 3) que les autres politiques budgétaires du gouvernement fédéral n'annulent pas le réinvestissement fédéral dans le régime de santé du Canada; 4) qu'un financement suffisant des soins de santé exige un facteur d'indexation satisfaisant pour le TCSPS en espèces; 5) qu'un mécanisme d'examen du TCSPS devrait être établi. Le gouvernement fédéral s'est engagé à rétablir partiellement le TCSPS grâce à un financement de 11,5 milliards de dollars échelonné sur les cinq prochaines années et que les provinces pourront consacrer aux soins de santé. L'affectation du TCSPS se fondera sur un montant égal par habitant en 2001-2002. Les ministres P/T des Finances s'attendent à poursuivre leurs discussions avec leur homologue fédéral au sujet des autres mesures à prendre pour bâtir un système de transferts plus satisfaisant.	Que les premiers ministres appuient les efforts continus des ministres P/T des Finances en vue de collaborer avec le ministre fédéral des Finances à la réforme des mécanismes de transferts financiers. Que premiers ministres demandent au ministre des Finances fédéral de collaborer avec le Conseil provincial/territorial sur la refonte des politiques sociales pour élaborer une stratégie de refonte des mécanismes financiers afin que les gouvernements provinciaux/territoriaux disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités, surtout dans le domaine du financement des programmes sociaux.

RAPPORT D'ÉTAPE Nº 4 DU CONSEIL PROVINCIAL/TERRITORIAL SUR LA REFONTE DES POLITIQUES SOCIALES AUX PREMIERS MINISTRES - AOÛT 1999

INTRODUCTION

Pour faire suite aux décisions et aux directives de la Conférence annuelle des premiers ministres de 1995, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont assuré la coordination et un leadership constants à l'égard de la refonte des politiques sociales. Le leadership provincial dans ce dossier a été facilité par le Conseil ministériel sur la réforme et le renouvellement de la politique sociale en 1995 et s'est poursuivi, à partir de 1996, par l'entremise de son successeur, le Conseil provincial/ territorial sur la refonte des politiques sociales. Les provinces et les territoires ont élaboré les principes et le cadre du programme de refonte des politiques sociales, dégagé les objectifs et les priorités, coordonné la participation des conseils sectoriels provinciaux/territoriaux et assuré la communication de rapports pertinents aux premiers ministres.

Le Conseil provincial/territorial, présidé par l'honorable Bernhard H. Wiens, ainsi que le Conseil fédéral/provincial/territorial, coprésidé par le ministre Wiens et l'honorable Pierre Pettigrew, se sont réunis à plusieurs reprises au cours de la dernière année. Durant cette période, les travaux du Conseil ont porté surtout sur la négociation de l'Entente-cadre sur l'union sociale du Canada et sur les progrès du Programme national pour les enfants. L'évolution de ces deux dossiers est décrite ci-dessous.

L'année prochaine, la refonte des politiques sociales se concentrera sur les initiatives en cours et désignées prioritaires par les premiers ministres. Ces initiatives comprennent :

- la mise en œuvre de l'Entente-cadre sur l'union sociale;
- la révision continue des mécanismes de financement afin de s'assurer que les gouvernements des provinces et des territoires disposent de ressources suffisantes pour s'acquitter de leurs responsabilités, surtout dans le domaine du financement des programmes sociaux;
- la mise en œuvre complète de la Prestation nationale pour enfants;
- les consultations relatives à un Programme national pour les enfants;
- d'autres travaux relatifs aux personnes handicapées;
- les progrès des initiatives conjointes visant à améliorer le régime de santé;
- l'harmonisation des programmes de prêts aux étudiants et des initiatives coordonnées pour régler le problème de l'endettement des étudiants;
- des consultations sur les programmes d'emploi et d'employabilité des jeunes et la coordination dans ce domaine;
- des consultations avec les organisations autochtones nationales et provinciales sur les priorités et les approches des politiques sociales.
- des consultations avec les organisations autochtones nationales et provinciales sur les priorités et les approches des politiques sociales.

Le présent rapport examine et évalue les projets de refonte des politiques sociales en cours d'exécution et propose des approches et des recommandations pour faire avancer davantage les politiques sociales.

Nota : Tout en partageant les mêmes préoccupations fondamentales que les autres provinces et territoires, le gouvernement du Québec n'entend pas adhérer à la vision fédérale/provinciale/territoriale ni à la vision provinciale/territoriale des politiques sociales. En outre, le Québec n'a pas signé l'Entente-cadre sur l'union sociale. Par conséquent, toute allusion aux positions fédérales/provinciales/territoriales ou aux positions provinciales/territoriales dans ces pages exclut le gouvernement du Québec.

ENTENTE-CADRE SUR L'UNION SOCIALE

Directives des premiers ministres - À leur Conférence annuelle de 1998, les premiers ministres ont demandé au Conseil de collaborer avec ses collègues fédéraux pour rédiger une ébauche d'entente-cadre.

Progrès accomplis - Les ministres chargés de négocier une entente-cadre sur l'union sociale ont eu des séances de négociation P/T et F/P/T en septembre et octobre 1998 et deux autres en janvier 1999. Le Premier ministre du Canada a convoqué une réunion des premiers ministres relative à l'Entente-cadre sur l'union sociale le 4 février 1999, à l'occasion de laquelle tous les premiers ministres, sauf celui du Québec, ont signé l'entente intitulée *Un cadre pour améliorer l'union sociale à l'intention des Canadiens*.

L'Entente comprend :

- Les principes de la politique sociale exprimant les points de vue des Canadiens.
- Des mesures pour que les programmes sociaux appuient la mobilité des Canadiens.
- Des engagements afin de renforcer la transparence et l'imputabilité de chaque gouvernement envers les citoyens.
- Des engagements pour améliorer les partenariats entre les gouvernements, grâce à la planification concertée et à la collaboration, ainsi que des préavis réciproques et des mesures de consultation.
- Une approche partenariale pour l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser.
- Un processus pour prévenir et régler les différends entre les gouvernements.
- Une disposition prévoyant une évaluation complète de l'entente et de sa mise en œuvre et, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires, avant la fin de la troisième année.

Le 22 mars 1999, les premiers ministres ont rencontré les dirigeants de cinq organisations autochtones nationales et discuté de l'Entente-cadre sur l'union sociale. Les premiers ministres et les dirigeants autochtones se sont entendus pour définir les jalons de l'examen prévu dans l'Entente-cadre au bout de trois ans et qui devrait être complet, commencer tôt et comprendre un examen des propositions présentées par les organisations autochtones pour renforcer leur participation à l'union sociale. Ces ententes sont conditionnelles à l'accord du gouvernement fédéral. Il a été convenu également qu'une réunion du Conseil fédéral/provincial/territorial sur la refonte des politiques sociales, à laquelle participeraient les ministres des Affaires autochtones et les dirigeants autochtones nationaux, serait convoquée pour entamer ces travaux.

Prochaines étapes – Les ministres membres du Conseil communiqueront dans leur P/T, et par l'entremise des coprésidents du Conseil F/P/T les progrès de la mise en œuvre de l'Entente. Le Conseil donnera également ses directives au sujet des rapports exigés par l'Entente concernant les politiques et pratiques fondées sur le lieu de résidence, les différends intergouvernementaux et leur résolution, ainsi que les progrès des engagements pris en vertu de l'Entente.

Recommandations - Le Conseil recommande d'achever ses plans de mise en œuvre, y compris ses travaux visant à orienter les rapports prévus dans l'Entente.

PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LES ENFANTS

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont réaffirmé leur volonté d'accélérer les travaux relatifs au plan d'action national et encouragé le Conseil à faire progresser le plan d'action en élaborant le document de discussion et en trouvant des moyens de faire participer le public à l'élaboration d'une vision commune pour accroître le bien-être des enfants du Canada. Les premiers ministres ont affirmé l'importance de définir des pratiques exemplaires et de suivre les résultats.

Progrès accomplis - Depuis la Conférence annuelle des premiers ministres de 1998, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne le Plan d'action national pour les enfants. En avril 1999, le Conseil F/P/T sur la refonte des politiques sociales a approuvé en principe deux documents de discussion publique ainsi qu'une stratégie proposée de participation populaire. Les documents publics ont été achevés et le dialogue a été lancé à la réunion du Conseil qui a eu lieu le 7 mai 1999 à Saskatoon. Cinq organisations autochtones nationales ont participé au lancement de ce dialogue.

Depuis, des tables rondes fédérales/provinciales/territoriales et des réunions de groupes de consultation ont eu lieu à Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa et St. John's, afin d'intégrer les points de vues des Canadiens. En outre, un numéro de téléphone sans frais et un site Web ont été établis pour donner de l'information et permettre au public de participer. Même si les Autochtones ont participé aux tables rondes, un processus distinct, géré par les cinq organisations autochtones nationales, est également prévu afin de permettre aux Autochtones de s'exprimer encore plus.

La discussion publique a été axée sur les deux documents publiés en mai :

- *Plan d'action national pour les enfants - Élaboration d'une vision commune*, qui définit un cadre (vision, valeurs, buts, réactions) et inclut un point de vue autochtone présenté par les organisations autochtones nationales;

- *Document de discussion supplémentaire sur la mesure du bien-être des enfants et l'évolution des progrès*, qui propose une démarche pour mesurer le bien-être des enfants et partager les pratiques efficaces.

En plus de la version intégrale de ces deux documents, des brochures et un cahier de travail ont été distribués.

Prochaines étapes – Une table ronde distincte sur la mesure du bien-être et l'évolution des progrès aura lieu en septembre 1999. Les résultats du dialogue public et des recommandations sur les prochaines étapes seront présentés au Conseil F/P/T cet automne.

Recommandations - Que les premiers ministres réaffirment leur engagement envers le Plan d'action national et appuient l'engagement contenu dans le document de consultation d'intégrer les points de vue des Canadiens dans la vision et de faire rapport à ce sujet, afin de s'inspirer de la vision pour améliorer les conditions de vie des enfants canadiens.

PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont reconnu les travaux positifs et concertés des gouvernements au sujet de la Prestation nationale pour enfants et ont continué à demander un investissement complet dans la PNE d'ici l'an 2000, sans modification fédérale unilatérale au programme. Les premiers ministres ont réitéré leur engagement collectif de réinvestir la totalité des économies provinciales dans des programmes s'adressant aux familles à faible revenu qui ont des enfants et appuyé la démarche des ministres des Services sociaux en matière de la gouvernance et d'imputabilité.

Progrès accomplis - La première étape de la Prestation nationale pour enfants a été lancée avec succès en juillet 1998 et les niveaux de prestation ont été relevés en juillet 1999.

En plus de l'investissement fédéral, les provinces, les territoires et les Premières Nations avaient investi un montant estimatif de 305 M$ dans le cadre de la PNE à la fin de 1998-1999, dans des programmes et services tels que : garderies - 120,2 M$; prestations pour enfants et supplément du revenu - 95,0 M$; services à la petite enfance et aux enfants à risque - 13,8 M$; prestations de santé supplémentaires - 9,6 M$; et autres programmes - 66,6 M$. Ces engagements augmenteront proportionnellement aux investissements fédéraux supplémentaires en 1999 et en 2000.

Avec le financement supplémentaire de la PNE en juillet 1999 et en juillet 2000, les prestations annuelles maximales seront portées à 1 975 $ pour le premier enfant et à 1 775 $ pour chaque enfant supplémentaire. Ce niveau de prestations est nettement plus bas que la prestation annuelle estimée de 2 500 $ par enfant visée pour la mise en œuvre complète de la PNE.

Le 14 mai 1999, les ministres F/P/T des Services sociaux se sont réunis à Québec et ont rendu public le *Rapport d'étape sur la Prestation nationale pour enfants – 1999*. Il s'agit du premier rapport public exhaustif sur le PNE depuis sa mise en œuvre en juillet 1998. Le Rapport décrit les progrès accomplis durant la première année et comprend des renseignements sur des aspects clés de la PNE, notamment des renseignements sur la conception et le mode de fonctionnement du programme; les engagements financiers provinciaux/territoriaux à l'égard de nouvelles prestations et de nouveaux services; et des indicateurs de résultats éventuels pour l'évaluation future du programme. Le Rapport indique que 2,5 millions d'enfants canadiens de familles à faible revenu ont profité du soutien du revenu fourni par la PNE.

Des progrès ont été accomplis afin de réduire les chevauchements et les doubles emplois en harmonisant les objectifs des programmes et les prestations et en simplifiant l'administration des programmes. Les mesures d'harmonisation comprennent un échange bilatéral d'information entre les autorités fédérales et provinciales/territoriales. Des règles relatives à l'harmonisation des programmes sont également à l'étude.

Prochaines étapes - Les ministres des Services sociaux ont réitéré leur engagement de collaborer à l'évolution future de la PNE. Les fonctionnaires se penchent sur les prochaines étapes et rédigeront un rapport qui sera examiné par les ministres à leur réunion annuelle en octobre 1999. Le prochain rapport sur la Prestation nationale pour enfants devrait être publié à l'automne de l'an 2000.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres réitèrent leur engagement envers la mise en œuvre complète de la PNE, à un niveau de prestations annuelles suffisant pour sortir les enfants du régime d'assistance sociale (niveau estimé à environ 2 500 $ par enfant), et demandent au gouvernement fédéral de prendre l'engagement financier nécessaire dans son budget de l'an 2000.

SANTÉ

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral de rétablir le financement au moyen des structures financières actuelles, soit le TCSPS et le programme de péréquation, à l'appui des programmes actuels de santé, d'éducation et de services sociaux, avant que tout nouveau programme fédéral ne soit créé. Les premiers ministres ont appuyé les travaux continus des ministres de la Santé sur : la définition des rôles et des responsabilités; les services médicaux; les services pharmaceutiques; de même que leur travail d'orientation stratégique et d'établissement de priorités.

Progrès accomplis - À la réunion de septembre 1998 des ministres F/P/T de la Santé, un accord est intervenu dans quatre grands secteurs : l'établissement des orientations et des priorités futures; l'établissement de la Société canadienne du sang; l'acceptation du compte rendu sur le Plan d'action national pour les enfants; et l'appui aux recommandations des quatre groupes de travail sur les services pharmaceutiques, les services médicaux, l'étendue du régime de santé ainsi que les rôles et les responsabilités.

Les ministres provinciaux/territoriaux ont souligné l'importance d'un financement fédéral accru pour assurer la viabilité du régime de santé. Le ministre fédéral a appuyé des investissements futurs prioritaires dans la santé, la date et la fréquence de ces investissements étant fonction de la situation économique.

Les recommandations des quatre groupes de travail F/P/T ont été appuyées et il a été convenu que les travaux devraient se poursuivre dans le cadre des structures F/P/T actuelles, tel que recommandé dans les rapports des groupes de travail.

Les ministres de la Santé ont convenu d'établir la Société canadienne du sang (SCS), chargée d'administrer un système national d'approvisionnement en sang qui assure l'accès à des réserves sûres et abordables de sang, de produits sanguins et de dérivés, à compter du 28 septembre 1998. La SCS a repris les actifs de la Croix-Rouge canadienne et fonctionne désormais normalement grâce au financement des gouvernements provinciaux/territoriaux. Héma-Québec fournit les mêmes services dans la province de Québec.

Les gouvernements fédéral/provinciaux/territoriaux ont collaboré pour trouver une solution concertée à trois recours collectifs intentés au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique par des personnes ayant contracté l'hépatite C à cause du système d'approvisionnement en sang entre le 1er janvier 1986 et le 1er juillet 1990. Le règlement pour les victimes ayant contracté l'hépatite C de 1986 à 1990 est maintenant devant les tribunaux. Il est évalué à 1,1 milliard de dollars plus les intérêts.

Les ministères de la Santé fédéral/provinciaux/territoriaux collaborent avec l'Institut canadien d'information sur la santé pour élaborer des normes d'information dans le domaine de la santé. Les ministères de la Santé ont établi un Conseil consultatif sur l'infrastructure de la santé afin de donner des conseils dans les domaines de l'information et des technologies de la santé et ont un groupe de travail pour élaborer un plan d'action sur l'infrastructure de la santé.

La Conférence annuelle des ministres F/P/T de la Santé est prévue du 15 au 17 septembre 1999 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Prochaines étapes - À leur réunion de septembre, les ministres de la Santé ont adopté les orientations futures et les principales priorités, et souligné la nécessité d'obtenir des résultats concrets. Ils ont convenu que les comités consultatifs pertinents devraient organiser leurs travaux en fonction de ces orientations et priorités, et proposer des recommandations aux ministres en septembre 1999. Ces orientations futures comprennent :

- Maintenir un régime de santé canadien soutenable sur le plan financier et financé par les fonds publics;
- Appuyer des services pour malades aigus et chroniques et des services de santé communautaires intégrés et de haute qualité;
- Mettre en place des approches axées sur la population afin d'améliorer la santé des Canadiens;
- Promouvoir le développement et l'utilisation efficaces de l'information, de technologies appliquées à la recherche et de systèmes de planification et de rapports;
- Collaborer dans des domaines comme la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé, l'établissement des pratiques exemplaires, la recherche, l'évaluation, la réforme des soins primaires et la politique en matière de santé publique.

Les principales priorités comprennent :

- Services de santé – ressources humaines de la santé; soins à domicile/soins de longue durée; services pharmaceutiques; santé des Autochtones; et financement;
- Santé de la population – enfants; protection de la santé publique;
- Infrastructure – problèmes informatiques liés à l'an 2000.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres appuient les travaux des ministres P/T de la Santé et demandent au ministre fédéral de la Santé de collaborer avec ses homologues P/T pour faire avancer les grandes priorités, notamment le rétablissement complet du TCSPS et la clarification des rôles et des responsabilités.

PRESTATIONS ET SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont encouragé les ministres des Services sociaux à achever les plans en vue de collaborer avec d'autres secteurs du gouvernement, les organisations de personnes handicapées et d'autres groupes de la population, pour parvenir à un consensus national sur les questions relatives aux personnes handicapées. Les premiers ministres ont également appuyé les plans en vue de la publication du document de discussion intitulé *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées – Document d'orientation*.

Progrès accomplis - Les gouvernements F/P/T ont collaboré pour élaborer une vision commune et un cadre de politique qui guideront la future réforme relative aux personnes handicapées. Ces travaux sont reflétés dans le document *À l'unisson*, qui a été rendu public par les ministres des Services sociaux en octobre 1998.

Ce document énonce une vision qui cherche à assurer l'entière participation des personnes handicapées à toutes les facettes de la société canadienne et il reconnaît que la réalisation de cette vision est une responsabilité partagée. La démarche décrite dans le document d'orientation a été bien reçue par les personnes handicapées et leurs organisations.

Les travaux se poursuivent au sujet de l'élaboration d'un cadre d'imputabilité, y compris un processus de consultation avec les intéressés, prévu provisoirement au début de l'automne 1999. En outre, les ministres des Services sociaux ont demandé qu'une discussion des rôles respectifs du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux/territoriaux ait lieu avant les consultations sur l'imputabilité.

Les travaux se poursuivent également au sujet de l'utilisation de « lentilles » pour évaluer les programmes et les services ainsi que de la création d'un site Web et qui afficherait l'information sur tous les programmes gouvernementaux à l'intention des personnes handicapées.

Malgré l'engagement des gouvernements de chercher des solutions concertées aux problèmes des personnes handicapées au Canada, le gouvernement fédéral, après un

préavis et des consultations limités, a publié en juillet 1999 une stratégie sur les personnes handicapées dans laquelle il traite de questions qui exigent la participation et la collaboration des provinces et territoires. Les conséquences de la stratégie fédérale sont évaluées actuellement.

Prochaines étapes - Les consultations relatives à un cadre d'imputabilité sont prévues pour l'automne 1999.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres appuient les travaux des ministres des Services sociaux relatifs aux personnes handicapées et visant à poursuivre les objectifs énoncés dans *À l'unisson*, et qu'ils demandent au gouvernement fédéral de collaborer davantage avec les provinces et les territoires et de s'abstenir de faire des annonces unilatérales ayant des répercussions dans des domaines de compétence provinciale/territoriale.

QUESTIONS RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Directives des premiers ministres – Les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral : 1) de ramener les cotisations d'assurance-emploi à leurs niveaux antérieurs; 2) d'éliminer les cotisations pour les jeunes; 3) d'accorder des prestations supplémentaires aux travailleurs saisonniers; 4) de collaborer avec les provinces et les territoires pour examiner diverses autres modifications à l'assurance-emploi (p. ex. une stratégie relative aux travailleurs saisonniers, des mesures à l'intention des travailleurs âgés, et de l'aide pour la réinstallation dans le Nord); et 5) de fournir une formation en recouvrement des coûts aux prestataires de l'assurance-emploi. Les premiers ministres ont souligné que les mesures en cours relatives à l'emploi jeunesse doivent être considérées urgentes et nécessitent l'engagement de tous les gouvernements, et qu'elles devraient tenir compte du rôle de l'éducation et de la formation, en insistant sur les partenariats avec les employeurs.

Les premiers ministres ont demandé aux ministres du Marché du travail d'élaborer des plans d'action multilatéraux sur l'emploi jeunesse et de mettre au point un plan de mise en œuvre; de poursuivre leurs travaux visant à repérer les zones troubles que présentent les ententes sur le développement du marché du travail lorsqu'une intervention multilatérale peut s'imposer, et de faire état de leurs travaux à la Conférence annuelle des premiers ministres de 1999. Par l'entremise de l'Entente-cadre sur l'union sociale, les premiers ministres ont aussi pris l'engagement d'assurer, d'ici le 1er juillet 2001, le respect intégral des dispositions en matière de mobilité de la main-d'œuvre prévues dans l'Accord sur le commerce intérieur.

Progrès accomplis –

Emploi jeunesse : En juillet 1999, les ministres F/P/T du Marché du travail ont rendu public le document intitulé *First Annual Profile of Youth in the Labour Market*, qui décrit la situation de l'éducation et de l'emploi des jeunes Canadiens. Trois activités multilatérales ont démarré :

- en partenariat avec le Conference Board du Canada, des prix aux « *Employeurs de jeune* » sont remis aux employeurs qui offrent de la formation et des possibilités de perfectionnement professionnel à des jeunes;
- un guide d'information intitulé *Starting Your Own Business: Information for Young Canadians* est affiché sur Internet;
- dans le domaine de l'exploration et de la planification de carrière, un projet appelé *3,2,1 Connect Career Services* est en cours d'élaboration.

En outre, des produits d'information portant sur le marché du travail national et sur des marchés provinciaux en particulier sont élaborés. Certaines provinces négocient avec Développement des ressources humaines Canada des protocoles bilatéraux sur l'emploi jeunesse, afin de promouvoir la coopération dans les programmes d'emploi jeunesse. Jusqu'ici, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba ont signé de tels protocoles. Mais les annonces unilatérales relatives à des programmes fédéraux d'emploi jeunesse restent une pomme de discorde.

Ententes sur le développement du marché du travail : Jusqu'ici, neuf provinces et deux territoires ont signé des ententes avec le gouvernement fédéral. Ottawa a convenu de permettre le remboursement complet des frais de cours de formation, et pas seulement les frais de scolarité publiés, pour les clients de l'assurance-emploi. Le gouvernement fédéral a également convenu de permettre aux provinces et territoires de renoncer à un volet de prêt pour ce programme, si elles le souhaitent. Les provinces et territoires qui participent à des accords de cogestion avec Ottawa et que cette approche intéresse ont négocié des accords de contribution avec le gouvernement fédéral.

Affectations en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* : Les ministres F/P/T du Marché du travail étudient la formule actuelle de financement pour l'affectation de l'assurance-emploi prévue dans la partie II (« mesures actives d'emploi ») de la *Loi sur l'assurance-emploi.* Les provinces et les territoires ont élaboré une série de principes pour guider l'affectation des fonds en vertu de la partie II.

Travailleurs saisonniers : Une ébauche de document de politique intitulée *The Adequacy of Benefits for Low Income Seasonal Workers*, qui examine les options de politique en vue de la modification des paramètres des prestations d'assurance-emploi de la partie I (« soutien du revenu ») et des mesures d'adaptation de la partie II a été élaborée par certaines provinces en vue d'un examen par les ministres du Marché du travail lors de leur prochaine réunion. Les provinces et territoires sont en train de rédiger un document plus général sur l'admissibilité et les prestations des travailleurs saisonniers pour les mesures passives et actives. Même si le gouvernement fédéral a annoncé des projets pilotes afin de répondre en partie aux besoins des travailleurs saisonniers, jusqu'ici, il a refusé de collaborer avec les provinces et territoires dans ce dossier.

Acquisition de compétences : Les provinces et territoires examinent l'acquisition de compétences du point de vue des besoins des clients de l'assurance-emploi au chômage, des autres chômeurs qui ne sont pas visés par le programme d'assurance-emploi et de la population active. L'acquisition de nouvelles compétences favoriserait le

développement d'une main-d'œuvre adaptable et souple, assurerait la compétitivité internationale, rehausserait le niveau de vie et favoriserait l'inclusion sociale. En juillet 1999, les ministres du Marché du travail ont publié un document intitulé *Skills Adjustment: A Discussion Paper*, qui examine la théorie et les signes de pénuries de compétences au Canada et dégage les interventions de politique susceptibles de faciliter l'acquisition de compétences et l'adaptation.

Mobilité de la main-d'œuvre : De concert avec le gouvernement fédéral, les provinces/territoires collaborent avec les représentants des professions réglementées par les provinces/territoires pour assurer, d'ici juillet 2001, le respect intégral des dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur. Ces dispositions portent notamment sur la reconnaissance mutuelle des compétences et l'élimination des conditions de résidence qui limitent l'accès aux perspectives d'emploi. Participent à ces travaux les ministres responsables de la santé, de l'éducation, des affaires intergouvernementales ainsi que du marché du travail.

Recommandations – Le Conseil recommande que les premiers ministres appuient les travaux de leurs ministres du Marché du travail et demandent à leurs ministres :

- De poursuivre avec le gouvernement fédéral la mise en œuvre de la Stratégie emploi jeunesse et de continuer de rendre compte aux premiers ministres des progrès dans le dossier de l'emploi jeunesse.

- D'accélérer leurs travaux relatifs aux options de politique en matière d'assurance-emploi, y compris une stratégie pour les travailleurs saisonniers, qui aiderait ces travailleurs et accroîtrait leurs prestations, en vue des discussions avec le gouvernement fédéral.

- De poursuivre avec le gouvernement fédéral l'exploration des options de politique qui pourraient être appliquées pour faciliter l'acquisition de compétences et l'adaptation.

- De poursuivre avec le gouvernement fédéral l'examen et l'exploration des options concernant la mise en place d'une nouvelle formule d'affectation provinciale/territoriale dans le cadre des mesures prévues à la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

- De poursuivre les travaux avec le gouvernement fédéral et d'autres ministères provinciaux/territoriaux et les représentants des professions réglementées, afin d'assurer, d'ici juillet 2001, le respect intégral des dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur en matière de mobilité de la main-d'œuvre.

ÉDUCATION

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont exprimé leur grande préoccupation après la création unilatérale du Fonds de dotation des bourses d'études canadiennes du millénaire et demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces et territoires pour dissiper les préoccupations provinciales/territoriales communes à l'égard de ce Fonds et d'intégrer ces bourses aux programmes d'aide financière aux étudiants.

Les premiers ministres ont demandé au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) d'étudier des approches communes possibles face au gouvernement fédéral en ce qui concerne l'harmonisation des programmes d'aide financière aux étudiants et des mesures de réduction de l'endettement des étudiants, et de faire état de ses travaux à la Conférence annuelle des premiers ministres de 1999.

Progrès accomplis - Les discussions bilatérales se poursuivent pour harmoniser les programmes F/P/T d'aide financière aux étudiants. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont signé des ententes d'harmonisation prenant effet le 30 juin 1999. Les autres provinces et territoires (à l'exception du Québec) sont en négociation. La date visée par la plupart des provinces pour la signature d'une entente est avril 2000. Bien qu'ils aient choisi de se retirer du Programme canadien de prêts aux étudiants, les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-T.) tentent d'aligner s'il y a lieu leurs programmes de prêts axés sur les besoins. Toutes provinces appuient vigoureusement le principe d'« un étudiant, un prêt ».

À l'occasion d'une réunion spéciale avec les ministres fédéraux des Finances et de Développement des ressources humaines, le CMEC a communiqué les graves préoccupations exprimées par les premiers ministres au sujet de la création unilatérale des bourses d'études du millénaire par le gouvernement fédéral. Par la suite, le Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire a négocié en fonction de discussions bilatérales avec les provinces et territoires. À ce jour, les provinces qui ont signé des ententes ont fait en sorte que les bourses d'études du millénaire apportent un complément à leurs programmes d'aide financière aux étudiants.

Une réalisation importante a été la publication du *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada* en février 1999. Ce rapport, qui est le fruit de recherches et de travaux d'analyse effectués par la plupart des provinces et territoires du Canada (le Québec et le Yukon ont choisi le statut d'observateur). En énonçant les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire, les ministres cherchaient à exprimer les résultats souhaités de l'enseignement postsecondaire, à fournir un cadre d'imputabilité aux gouvernements, aux établissements et aux autres intervenants et à jeter les bases d'une discussion pancanadienne ainsi que d'une action concertée.

Le rapport présente des énoncés précis des attentes dans les six grands domaines suivants : la qualité, l'accessibilité, la mobilité, la pertinence et l'adaptabilité, la recherche et l'avancement des connaissances, et l'imputabilité.

Le rétablissement du TCSPS aux niveaux de 1994-1995 est prioritaire pour que les objectifs de l'enseignement postsecondaire définis dans le rapport du CMEC soient atteints. Le CMEC estime que le rapport fournit un cadre pratique qui devrait assurer aux deux paliers de gouvernement que les ressources supplémentaires investies dans l'enseignement postsecondaire seront employées de manière à répondre le mieux possible aux besoins particuliers de chaque province et territoire.

Le CMEC a indiqué que sa déclaration sur les attentes relatives à la mobilité est tout à fait conforme à l'Entente-cadre sur l'union sociale. Le CMEC a déclaré que les gouvernements doivent s'assurer qu'aucune barrière à la mobilité interprovinciale ne restreint l'accès indûment.

Prochaines étapes – Le CMEC continuera de faire avancer les priorités provinciales/territoriales dans les dossiers clés de l'enseignement postsecondaire, en particulier la hausse du financement de l'enseignement postsecondaire. Le rétablissement complet du financement du TCSPS par le gouvernement fédéral est une priorité. Les ministres de l'Éducation ont indiqué que le *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire* du CMEC établit un puissant outil d'imputabilité relatif à un financement accru et donne l'assurance que le rétablissement du financement de l'enseignement postsecondaire servira à atteindre les objectifs définis.

Le CMEC entreprendra un examen de la Déclaration conjointe des ministres de l'Éducation signée à Victoria en 1993. Cette entente insistait sur le mandat du CMEC comme porte-parole de l'enseignement au Canada, ainsi que sur la nécessité d'une collaboration interprovinciale et pancanadienne accrue en matière de pratiques et de politique d'éducation.

D'autres priorités du CMEC au cours de la prochaine année comprennent : les problèmes de l'enseignement chez les Autochtones; les efforts en vue de créer un programme d'étude pancanadien de la maternelle à la 12e année; les problèmes de droit d'auteur; la publication d'indicateurs clés pour les systèmes d'éducation canadiens; et d'autres travaux relatifs au programme de recherche pancanadien. Le CMEC explorera également la possibilité de nouer des liens plus étroits avec les travaux du Forum des ministres du marché du travail.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres appuient : la poursuite continue par les provinces et les territoires du rétablissement intégral du TCSPS et l'harmonisation des programmes F/P/T d'aide financière aux étudiants; ainsi que le *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada* et les travaux en cours entre les provinces/territoires et le secteur de l'enseignement postsecondaire pour faire avancer ce dossier.

Le Conseil recommande également que les premiers ministres encouragent la collaboration du CMEC avec le Conseil P/T sur la refonte des politiques sociales et appuient l'examen que feront les ministres de l'Éducation de leur Déclaration conjointe, afin d'accentuer la collaboration interprovinciale et pancanadienne en matière de pratique et de politique d'éducation.

AFFAIRES AUTOCHTONES

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont réitéré leur désir de trouver une formule globale qui « ferait en sorte que le gouvernement fédéral respecte ses obligations constitutionnelles et fiduciaires à l'endroit des peuples autochtones » et demandé que les ministres des Affaires autochtones, en consultation avec les dirigeants autochtones, conviennent d'une position commune avant leur prochaine réunion avec le ministre fédéral.

Les premiers ministres ont demandé aux ministres responsables des affaires autochtones d'élaborer des recommandations sur la nature, la structure et les priorités d'un processus permanent de consultation entre eux et avec les dirigeants autochtones et le gouvernement et de collaborer avec les organisations autochtones nationales, le gouvernement et les ministres du Marché du travail à l'élaboration d'une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones.

Progrès accomplis - Travaillant dans un esprit de collaboration et dans un cadre intersectoriel, les ministres F/P/T des Affaires autochtones et les dirigeants autochtones ont demandé à leurs représentants respectifs d'élaborer des recommandations sur la nature, la structure et les priorités d'un processus permanent et d'accélérer les travaux relatifs à une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones, en collaboration avec le Forum des ministres du marché du travail.

Deux groupes de travail de fonctionnaires, au sein desquels les organisations autochtones nationales et les gouvernements F/P/T sont représentés, ont cherché à élaborer des recommandations relatives à un processus permanent et à une approche globale. D'ici la fin de septembre, ces deux groupes de travail mettront la dernière main à leurs documents respectifs, qui seront distribués aux ministres et aux dirigeants autochtones en vue d'un examen à la prochaine réunion des ministres F/P/T des Affaires autochtones et à la prochaine réunion des dirigeants autochtones nationaux.

En plus des travaux entrepris dans le secteur des affaires autochtones, des progrès importants ont été accomplis au cours de la dernière année en vue d'élaborer des processus efficaces d'engagement et de dialogue entre les gouvernements et les organisations autochtones. Ainsi, les gouvernements F/P/T (sauf celui du Québec, qui n'a pas appuyé ces initiatives nationales) ont demandé la participation des organisations autochtones dans l'élaboration du Plan d'action national pour les enfants et de la Prestation nationale pour enfants. Cette participation est conforme à la démarche globale convenue par les ministres F/P/T et les dirigeants autochtones à leur réunion du 20 mai 1998 à Québec.

À une réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux qui s'est déroulée le 22 mars 1999, les participants (sauf le Québec, qui n'a pas signé l'Entente-cadre sur l'union sociale) ont convenu de demander au gouvernement fédéral de convoquer une Réunion des premiers ministres pour discuter des questions d'intérêt commun. Le Premier ministre du Canada reste toutefois d'avis que ces discussions conviennent mieux à d'autres tribunes. En outre, les premiers ministres et les dirigeants

autochtones ont convenu que les organisations autochtones nationales devraient participer à la mise en œuvre de l'Entente-cadre sur l'union sociale chaque fois que cette mise en œuvre a des répercussions sur les Autochtones, sous réserve que le gouvernement fédéral donne son accord.

Prochaines étapes - Conformément aux directives du Communiqué de la réunion de Québec en mai 1998, une réunion des ministres F/P/T des Affaires autochtones et des dirigeants des organisations autochtones nationales est prévue à la fin de l'automne 1999. Les ministres et les dirigeants autochtones feront le point sur les progrès de l'élaboration d'une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones et sur les recommandations relatives à la nature, à la structure et aux priorités d'un processus permanent.

En outre, des engagements fédéraux et provinciaux/territoriaux ont été pris afin de convoquer une réunion du Conseil fédéral/provincial/territorial sur la refonte des politiques sociales, des ministres des Affaires autochtones et des dirigeants autochtones dans le but de faire démarrer la participation des organisations autochtones nationales à la mise en œuvre de l'Entente-cadre sur l'union sociale.

Recommandations – Le Conseil recommande que les premiers ministres :

- Reconnaissent les efforts déployés par les ministres des Affaires autochtones pour mettre en place un processus permanent de consultations avec les dirigeants autochtones et le gouvernement fédéral.

- Reconnaissent les travaux des ministres des Affaires autochtones, qui collaborent à une Stratégie nationale pour les jeunes Autochtones, et demandent aux ministres des Affaires autochtones et du Marché du travail de veiller à ce que cette stratégie soit coordonnée avec la Stratégie emploi jeunesse.

- Demandent aux ministres des Affaires autochtones et aux ministres du Conseil de planifier une réunion conjointe avec les dirigeants autochtones nationaux et à laquelle participerait le gouvernement fédéral.

- Demandent au gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités fiduciaires et constitutionnelles relatives aux jeunes Autochtones, notamment pour assurer des niveaux comparables de programmes sociaux à l'intention des Canadiens autochtones; pour veiller à ce que les Canadiens autochtones puissent participer pleinement à la vie sociale et économique du Canada; et pour abolir les obstacles à la mobilité des Canadiens autochtones.

CONDITION FÉMININE

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont réitéré leur engagement envers l'égalité des sexes dans la refonte des politiques sociales, et encouragé les Conseils sectoriels à intégrer cette approche dans leurs travaux.

Progrès accomplis - En 1996, les ministres provinciaux/territoriaux responsables de la condition féminine ont déposé le document intitulé *Social Policy Renewal: Vision for Gender Equity*, qui a été distribué à tous les groupes de travail sectoriels. Il a été recommandé que tous les secteurs intègrent les facteurs liés au sexe et en tiennent compte dans leurs délibérations et leurs recommandations. En 1997, les premiers ministres ont appuyé l'inclusion des perspectives relatives à l'égalité des sexes dans les initiatives reliées à la refonte des politiques sociales et encouragé les Conseils sectoriels à inclure et intégrer l'analyse selon le sexe dans leurs travaux.

Afin de faciliter l'application de cette directive, les ministres de la Condition féminine ont offert de fournir une aide locale à partir de leurs bureaux de politique aux présidents des Conseils sectoriels locaux. Les Conseils sectoriels se sont peu prévalus de cette offre et les communications de la part des autres Conseils à cet égard sont irrégulières et sporadiques.

Les ministres F/P/T de la Condition féminine sont en train de préciser l'application d'*indicateurs économiques de l'égalité des sexes* à des questions de politique particulières. Les fonctionnaires de la santé de la population ont reconnu la nécessité d'intégrer les facteurs liés au sexe dans l'évaluation de la santé de la population, et les ministres de la Condition féminine ont demandé à leurs fonctionnaires d'apporter un soutien et de l'aide dans ces travaux. Les ministres de la Condition féminine ont convenu de collaborer avec les ministres responsables des personnes âgées pour déterminer la nécessité de recherches sur les effets de la mise en œuvre de politiques sociales et économiques sur la santé et le bien-être à long terme des femmes.

Les ministres continuent d'offrir leur aide, dans la mesure du possible, aux travaux sectoriels locaux et aimeraient renforcer les partenariats intersectoriels pour faire avancer la refonte des politiques sociales.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres réitèrent l'importance d'évaluer les incidences des réformes de politique sur la femme; et que les premiers ministres encouragent les Conseils sectoriels à continuer d'effectuer des analyses comparatives entre les sexes, à l'aide des outils d'analyse disponibles et des ressources des ministères de la Condition féminine, et à rendre compte des résultats de ces recherches.

LOGEMENT

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont demandé aux ministres responsables des logements sociaux de trouver des solutions au problème du financement à long terme.

Progrès accomplis - En 1996, le gouvernement fédéral s'est engagé à se retirer progressivement du secteur des logements sociaux et à préciser ses compétences à cet égard. Le gouvernement fédéral a offert de céder aux provinces la gestion de ses logements sociaux existants sur leur territoire, avant de s'en retirer.

Le gouvernement fédéral a amorcé par la suite des discussions bilatérales avec les provinces et les territoires. La Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador, la Nouvelle-Écosse, les Territoires du Nord-Ouest, le Manitoba, le Yukon et le Nunavut ont conclu des accords avec le gouvernement fédéral. Les T.N.-O. signeront bientôt un accord révisé. Grâce à ces ententes bilatérales, les provinces pourraient jouir d'une plus grande latitude dans la gestion des ressources affectées au logement social, mais elles acceptent en retour que le financement fédéral soit plafonné.

À mesure que prendront fin les accords de gestion fédérale-provinciale, le financement fédéral diminuera. Le financement fédéral à long terme des logements sociaux reste une question problématique, étant donné le vieillissement des habitations et les besoins de logement des personnes âgées et des personnes handicapées.

Une conférence des ministres responsables du gouvernement local et du logement a eu lieu à la fin de juillet.

Prochaines étapes - Le 28 juillet 1999, les ministres ont convenu de créer un forum permanent des ministres provinciaux/territoriaux du Logement afin de souligner l'importance des problèmes interprovinciaux du logement et d'échanger de l'information dans ce domaine. Il n'y a pas eu de forum de ce genre depuis 1994, encore que les réunions annuelles des ministres responsables du gouvernement local aient inclus les questions relatives au logement. On espère que, à mesure que les ministres élaboreront des stratégies sur le logement dans le cadre du forum, il sera possible de faire participer le gouvernement fédéral à la recherche de solutions aux problèmes des sans-abri, des logements à prix modique, ainsi que du logement en région rurale et dans les régions éloignées.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres continuent d'appuyer les travaux permanents des ministres du Logement.

FINANCEMENT ET FISCALITÉ

Directives des premiers ministres - Les premiers ministres ont encouragé les ministres des Finances à poursuivre les efforts constructifs visant à réformer les mécanismes de financement. Les premiers ministres ont réitéré leur demande au gouvernement fédéral de rétablir le financement au moyen des structures financières actuelles, soit le TCSPS et le programme de péréquation, à l'appui des programmes actuels de santé, d'éducation et de services sociaux, avant que tout nouveau programme fédéral ne soit créé. Les premiers ministres ont demandé au Premier ministre du Canada d'engager le ministre des Finances fédéral à collaborer avec ses homologues provinciaux/territoriaux pour régler les problèmes relatifs aux mécanismes de financement.

Progrès accomplis - Les ministres P/T des Finances ont franchi une première étape importante pour réaliser le mandat que leur ont confié les premiers ministres. À l'automne de 1998, les ministres des Finances ont publié un document intitulé *Federal Re-Investment in Canada's Health Care System*, qui a été accepté à l'unanimité par les provinces et territoires. Le 21 octobre 1998, les ministres P/T des Finances ont présenté leur document à leur homologue fédéral lors d'une réunion des ministres des Finances. Ce document demandait au gouvernement fédéral de se joindre au consensus provincial/territorial dans cinq dossiers :

- entente sur le fait que les soins de santé constituent la plus grande priorité des Canadiens, comme ils le sont pour les provinces et les territoires et devraient l'être pour le gouvernement fédéral;
- entente sur le fait que le gouvernement fédéral devrait réinvestir immédiatement dans le régime de santé du Canada et que ce réinvestissement devrait s'effectuer par l'entremise du TCSPS afin qu'il devienne un élément des services de santé intégrés et coordonnés offerts par les provinces et les territoires et d'éviter le risque de gaspillage, de dédoublement et de frais administratifs inutiles;
- entente sur le fait que les autres politiques budgétaires du gouvernement fédéral n'annulent pas le réinvestissement fédéral dans le régime de santé du Canada;
- entente sur le fait qu'un financement suffisant des soins de santé exige un facteur d'indexation satisfaisant pour le TCSPS en espèces et qui reconnaît la hausse des coûts;
- entente sur le fait qu'un mécanisme officiel et concerté d'examen du TCSPS devrait être établi pour s'assurer que le régime de santé sera maintenu à l'avenir.

Dans son Budget de 1999, le gouvernement fédéral a annoncé le rétablissement partiel du TCSPS grâce à un financement de 11,5 milliards de dollars échelonné sur les cinq prochaines années et que les provinces pourront consacrer aux soins de santé.

L'annonce d'un engagement quinquennal pourrait permettre au gouvernement fédéral de renouveler le TCSPS et les paiements de péréquation à des intervalles de cinq ans identiques. Les ministres P/T des Finances ont ainsi l'occasion d'insister pour que le gouvernement fédéral apporte d'autres améliorations au financement des programmes sociaux du Canada et atténue les écarts financiers entre les diverses régions du pays.

Prochaines étapes - Dans une lettre adressée aux premiers ministres après le dépôt du budget, le Premier ministre du Canada a indiqué que d'autres fonds seront investis dans le régime de santé à mesure qu'ils seront disponibles. Les ministres P/T des Finances s'attendent à poursuivre leurs discussions avec leur homologue fédéral au sujet des autres mesures à prendre pour bâtir un système de transferts plus satisfaisant.

Recommandations - Le Conseil recommande que les premiers ministres appuient les efforts continus des ministres P/T des Finances en vue de collaborer avec le ministre fédéral des Finances à la réforme des mécanismes de transferts financiers.

Le Conseil recommande également que les premiers ministres demandent au ministre des Finances fédéral de collaborer avec le Conseil provincial/territorial sur la refonte des politiques sociales pour élaborer une stratégie de refonte des mécanismes financiers afin que les gouvernements provinciaux/territoriaux disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités, surtout dans le domaine du financement des programmes sociaux.